



Bulletin de L'A.N.A.I.

1^{er} avril 2010 - Numéro 21

Publié par L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois

agrée par le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants,
15, rue de Richelieu, 75001 Paris

Tél : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- | | |
|---|--|
| 5 De Thang Long à Ha Noi | 25 Annonces d'associations amies
Avis de recherche |
| 15 Rapport d'activité | 26 Mémorial de Fréjus
Une voix pour les chasseurs hmongs |
| 17 Palmarès des sections | 27 Pour ouvrir l'année du Tigre |
| 18 Structures du monde
Croyances populaires | 28 Champa, Fleur du Pays Lao |
| 20 Souvenir du Tonkin | 29 Parole d'Ancêtre Viêt |
| 22 Fraternité | 30 La vie des sections |
| 23 Nouvelles d'Indochine | 35 Gâteau de fête |
| 24 Ventes de livres | 36 Séchage du Poisson |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÊN
 : Général Georges PORMENTÉ
 : Général Michel TONNAIRE
 Secrétaire général : Colonel Georges MARTY
 Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

Membres d'honneur

Général Paul RENAUD, Madame Mireille de LABRUSSE,
 Madame Thérèse LUCAS-POTIER

Administrateurs

Colonel René BLAISE, Claude-Pierre FRANÇOIS, Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA BROSSE, Marie LÊ QUAN, Capitaine de Corvette Claude SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des publications de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction : Marie LÊ QUAN
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction : Régine PUZIN
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris
 Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique : Italic Communication
 24, rue de Fauville 27000 Evreux
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98
 Impression : Optimum
 49, rue du Maréchal Foch - 59100 Roubaix.
 Routage : France Routage
 Zone Gustave Eiffel - 2, avenue Gutenberg
 77600 Bussy-Saint-Georges
 Tél. : 01.70.01.01.02

© Bulletin de l'ANAI - 1^{er} trimestre 2010
 Abonnement annuel : 12 €
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général
de Division
Guy SIMON
Président
de l'A.N.A.I.

PATRIOTISME EN DANGER

La France a appris avec stupeur que les familles de deux soldats tués au combat d'Uzbin en Afghanistan le 18 août 2008 avaient déposé une plainte au tribunal militaire. Plainte contre X, disent-elles.

Imaginent-elles que les talibans vont quitter leurs refuges pour se présenter à la justice française ?

Visent-elles le Président de la République qui a donné mission à l'armée française d'éradiquer le terrorisme international dans ses repaires afghans ?

Mettent-elles en cause le Colonel et le Capitaine qui, ayant reçu d'une unité alliée la charge d'une zone réputée calme, ont voulu vérifier cette appréciation en lançant une reconnaissance ?

Dans tous les cas, le ridicule le dispute à l'odieux. Les camarades des morts parlent de trahison à la mémoire de ceux-ci.

°
° °

Lorsque le gouvernement nous a envoyés en Extrême-Orient pour défendre la liberté des Indochinois menacée par le communisme international, nous sommes partis dans l'indifférence de la Nation, poursuivis par la haine du parti communiste qui sabotait notre armement dans les arsenaux.

Jusqu'à l'émotion provoquée par la bataille de Diên Biên Phu, l'opinion publique ne se souciait pas de notre vie. Mais, du moins, les familles des morts n'intentaient pas de procès à la Patrie.

°
° °

Voici maintenant que le ministre de la Défense annonce la suppression du tribunal militaire de Paris. La réforme Badinter de 1982, qui a transféré aux juridictions civiles les attributions des tribunaux militaires régionaux, avait maintenu celui de Paris pour le consacrer aux affaires concernant les militaires français à l'étranger. Le supprimer en pleine guerre d'Afghanistan, on croit rêver !



REMERCIEMENTS

Le Conseil d'Administration de l'ANAI adresse ses vifs remerciements aux adhérents qui se sont montrés sensibles aux difficultés financières suscitées à la fin de 2009 par la suppression sans préavis de subventions programmées, ainsi que par de nombreux retards de cotisations.

Il remercie les cotisants qui se sont mis à jour pour 2009 et pour 2010, bon nombre d'entre eux ayant augmenté volontairement leur participation.

Il exprime sa très grande reconnaissance aux personnes privées ou morales qui ont fait un don, parfois très important, accompagné généralement d'une lettre de sympathie et d'encouragement à poursuivre notre œuvre commune.

- *Nous vous remercions de votre action pour le maintien de la mémoire de tous ceux qui ont vécu, combattu et donné leur vie pour ce beau pays qu'était l'Indochine française. (P.F.)*
- *Notre association doit se maintenir en souvenir de nos camarades tombés sur cette terre d'Indochine. (C.P.)*
- *Je vous remercie de tenir bon au nom des Français d'Indochine et de leurs amis. Vous me trouverez toujours à vos côtés. (J.D.)*
- *Poursuite de votre action au service et en l'honneur des anciens d'Indochine. (C.C.)*
- *Que l'ANAI continue à œuvrer en faveur des anciens d'Indochine, qui sont de plus en plus oubliés. (J.B.)*
- *Votre action de mémoire, il faut la prolonger. Nous, les anciens, nous y tenons. (C.N.)*
- *Merci de votre dévouement pour la survivance de nos souvenirs partagés de cette chère Indochine et pour le suivi de son devenir. (C.A.A.)*
- *Nous ne pouvons, malgré l'éclaircissement de nos rangs, voir disparaître l'Association. Elle est un modèle pour beaucoup et son bulletin est très intéressant. (F.J.)*
- *L'édition ne doit pas s'arrêter ! (G.G.E.)*
- *Je serais très désolée de ne plus recevoir votre bulletin, car je reste très attachée au Viêt Nam où sont nés mes quatre fils. (E.W.)*
- *Félicitations pour votre volonté de sauver la publication de l'ANAI. (R.V.)*
- *Je vous félicite d'avoir enfin tiré le signal d'alarme. La patience a des limites. (J.R.)*
- *Espérons que les fidèles compenseront les défaillants. (G.M.R.)*
- *Mobilisation. (T.T.T.)*
- *Longue vie à l'ANAI, amie fidèle. (J.C.D.)*
- *Votre mouvement pour lequel j'ai le plus grand respect. (P.C.)*
- *Afin que l'ANAI vive. (H.T.L.)*

Dons aux œuvres

La loi de finances du 30 décembre 1999 et la loi du 1^{er} août 2003 relative aux associations ouvrent aux versements reçus par celles-ci vocation à une réduction d'impôt.

La loi de programmation pour la cohésion sociale, article 127, du 18 janvier 2005 porte cette réduction à 66 % du montant des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 assimile les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 définit le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI s'est dotée du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège.

Le taux de la cotisation 2010 est de 26 €.

**BULLETIN
PROVISOIRE
D'ADHÉSION
2010**

NOM Prénom

Adresse

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 27 euros,
(cotisation : 26 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.



DE THANG LONG A HA NOI HISTOIRE DE LA CAPITALE DU DAÏ VIÊT (1) ET DE L'UNION INDOCHINOISE (1^{re} Partie)

En 2010, Hanoï, capitale de la République Socialiste du Viêt Nam, va célébrer son millénaire. A cette occasion, le Bulletin de l'ANAI évoque le destin de cette ville très présente dans le souvenir des Français qui y ont vécu.

Le Docteur Nirascou ayant exercé au Tonkin écrit : « Hanoï, moins riche, moins ensorceleuse que Saïgon, possède la séduction des dames d'un certain âge. Posée, studieuse, elle est à l'image de son Université, son atmosphère incite plus à la méditation qu'aux affaires, davantage à la mélancolie qu'au plaisir ». Dans l'histoire du Viêt Nam, l'image de Saïgon « cosmopolite et commerçante » et celle de Hué « impériale » contrastent avec le renom de la cité du nord « austère, guerrière et rebelle à toute occupation étrangère ».

Les origines

Au cours de sa longue existence, Hanoï va être désignée par neuf vocables

et faire l'objet de multiples légendes. Son passé remontant à l'an 225 met en scène des animaux mythiques tels que bufflon d'or, chienne géante, terrifiant dragon, renard à neuf queues et tortue à carapace dorée restituant son épée à un empereur reconnaissant. Nombre de héros légendaires comme les Sœurs Trung et Dame Trieu y ont accompli de mirifiques exploits. Depuis 1010, un édit signé de l'Empereur Ly Thai To fait de Daï La Thanh, un des nombreux noms de la cité, la capitale du Daï Cô Viêt, ancienne dénomination du pays. Un conte rapporte qu'en rejoignant son palais ce monarque a vu surgir du ciel un immense dragon, apparition qui lui a fait baptiser la ville Thang Long « cité du dragon qui s'envole », appellation sous laquelle elle va être désignée durant huit siècles.

Bien que défendue dès 767 par un solide rempart, la capitale va être, à de multiples reprises, envahie, pillée et incendiée par les Chinois, les Mongols, des troupes venues du Champa (2), voire des bonzes indignés de la lourdeur des impôts. Le Maréchal Trân Hung Dao (3) procède en 1288 à sa reconquête.

Le petit bourg dit « le Nombril du Dragon », édifié au III^e siècle sur les bords de la rivière Tô Lich, est la première fondation de l'agglomération. De nos jours, le tertre Nung, alors situé au milieu du village, est l'objet d'un culte affirmant son rôle de centre de la cité. Au fil des ans, la bourgade primitive prend de l'importance. En 679 elle est décrite comme la capitale de douze préfectures et possède une puissante citadelle ; 150 000 habitants y sont recensés dont

4 200 fonctionnaires chinois. Des temples, des pagodes et surtout des digues protégeant les maisons des crues ont été bâtis. Peu à peu, l'agglomération occupe son site définitif « enroulée comme un dragon au coude du Fleuve Rouge et de la rivière Tô Lich ». Toutes les constructions sont érigées en respectant les lois de la géomancie « qui déterminent les lieux où s'exercent les forces et le flux innervant la terre ».

En 990, un document décrit Daï La Thanh (la Grande Enceinte Extérieure, c'est-à-dire Hanoï) comme « un ensemble de quelques milliers de cabanes de bambou recouvertes de paille et surmontées de miradors ». Le commerce s'y développe et des classes sociales dominées par la cour impériale, les mandarins et les négociants, apparaissent ; la cité est d'ailleurs souvent nommée Ké Cho (le marché). L'exercice des cultes bouddhiste et confucéen la dote « d'une robe de temples et notamment de la pagode du Pilier Unique en 1049 ». A cette époque, la capitale est composée de soixante et un quartiers très animés et de cinq à six embarcadères d'où arrivent et partent les marchandises vers le Céleste Empire et le Champa. Les artères commencent à se différencier par les artisanats ou négoce qui y sont exercés.

Hanoï regroupe l'élite intellectuelle du pays ; en 1070, le Temple de la Littérature Van Miêu voit le jour. En 1469, un plan montre l'agglomération défendue par deux enceintes et divisée en trois cités : interdite, impériale et civile. Après une période de déclin due à l'affaiblissement du pouvoir de l'Empereur, un des premiers visiteurs européens, l'Anglais William Dampier, soulignant sa vétusté, la ville peu à peu retrouve sa magnificence. En 1772, le Médecin Lê Huu Trac est stupéfait de « son luxe inouï et de ses remparts longs de seize kilomètres percés de huit portes à triple entrée ». Il note l'activité de ses manufactures et de ses ateliers de broderies renommés, alors que, près de la capitale, les paysans exploitent « les rizières de bouche » dont ils viennent vendre les produits sur les nombreux marchés citadins.

En juin 1802, Hanoï se soumet à Nguyễn Anh vainqueur des frères Tây Sơn. Le futur Empereur Gia Long établit sa capitale à Hué et fait édifier trois ans plus tard par les élèves cochinchinois



La pagode au pilier unique.

du Colonel Olivier de Puymanel une solide citadelle dans l'antique cité tonkinoise. Les murs de celle-ci sont volontairement restreints afin de ne pas concurrencer son homologue d'Annam ; désormais, Hué va prendre le pas sur Hanoï. Dans les années à venir, seuls deux monuments vont être érigés dans l'ancienne métropole, la Pagode de la Gratitude en 1842 et le Temple du Mont de Jade. Des poètes tonkinois regrettent amèrement cet effacement, comme Hô Xuân Huong qui versifie : « Où sont donc les paysages d'antan et les gens de jadis ? ». Tous font montre d'une jalousie railleuse envers la lointaine cour impériale qu'ils brocardent à qui mieux mieux.

Les premiers Européens

Pour l'essentiel, ce sont des commerçants et des prêtres qui viennent visiter ce « Dong Kinh » à peu près inconnu. Le 2 juin 1627, le R.P. Alexandre de Rhodes, débarqué à Tourane trois ans auparavant, est convoqué dans la capitale par le roi Trinh Trang. Il y retrouve le Jésuite italien Baldinotti qui y réside depuis le 7 mars 1626. Avant d'être expulsé en mars

1629, Alexandre de Rhodes surnommé par les Hanoïens Dac Lô (4) et créateur du Quốc Ngu avec le religieux italien Di Pina a laissé une description détaillée de la cité « fort grande et fort belle ville où les rues sont larges et le peuple infini » et de la puissance de l'armée royale « forte de 200 galères, 200 000 hommes et 300 éléphants ». Au cours de son séjour, le Jésuite français a eu le temps d'implanter dans la capitale une église « la Maison de Dieu » et d'y baptiser 7 700 Tonkinois dont douze bonzes convertis tout en ordonnant trois prêtres autochtones qui vont continuer son apostolat.

En 1645 un comptoir commercial hollandais s'installe dans la cité, bientôt suivi en 1672 d'un négoce britannique ; les prêtres français qui désirent s'y établir en tant que commerçants pour exercer leur ministère échouent dans leur entreprise. A partir de l'année suivante, les R. P. d' Amaral, de Fontès Fuciti, Mayorica et Marini résident plus ou moins clandestinement dans la capitale.

En 1660, le Jésuite français Tissanier assiste aux cérémonies du Têt et voit, émerveillé, défiler « 40 000 soldats, 4 000 chevaux et 300 pachydermes ». Il note que « le futur roi Trinh Can entretient un gynécée fort d'une riche collection de femmes dont au moins une Hollandaise ».

Six ans plus tard, le R.P. Deydier va demeurer dans la capitale à l'insu des autorités, hébergé par un Cochinchinois fortuné et catholique, Alexandre Rhodes, premier professeur de langue locale de son homonyme dont il a pris le nom par affection.

Les évêques français Lambert de la Motte et Pallu, des Missions Etrangères, tentent ensuite sans succès d'envoyer des prêtres à Hanoï. Beaucoup d'entre eux se contentent de demeurer à Phó Yên sur le Fleuve Rouge, siège d'un comptoir dirigé par Chappelain d'où certains habiles horlogers, voire experts en artillerie, sont convoqués à la cour pour de brèves missions. En 1663 Hendrick Baron, gérant de l'établissement hollandais autorisé à fonctionner dans la capitale, est le premier Européen à y demeurer durablement. Son fils, eurasien, Samuel, rédige en 1688 une « Description du Royaume du Tonkin » imprimée à Madras. La même année, l'anglais Wil-

liam Dampier visite la métropole tonkinoise.

En dépit du caractère xénophobe du pouvoir, quelques Occidentaux réussissent à venir commercer à Hanoï où fonctionnent des marchés florissants, dont celui du Cheval Blanc « renommé pour ses voleurs ». Ainsi, le Capitaine britannique Pool achète Rue des Tasses 100 000 bols de terre cuite qu'il revend avec un énorme bénéfice à Sumatra. Mais les volontaires français de Monseigneur Pigneau de Béhaine débarqués en Cochinchine à partir de 1789 ne sont jamais venus dans le nord de la péninsule.

Les tentatives d'implantation française

En 1873, Ha Noi (Intérieur du Fleuve), ainsi nommée depuis 1831, ayant perdu son statut privilégié de capitale est le simple chef-lieu d'une province comprenant quatre préfectures et quinze districts. Une carte dressée par Pham Dinh Bach la montre baignée par le Fleuve Rouge et la Rivière Tô Lich et abritée par des remparts percés de quinze portes. Son site réputé renfermer « huit paysages remarquables » comprend un grand nombre d'étangs et de lacs dont les plus célèbres sont appelés Hoan Kiêm (de

l'Épée restituée ou Petit Lac) et Hô Tây (de l'Ouest ou Grand Lac). Un système de digues, dont une au sud est équipée de trois grandes écluses, protège la ville des inondations. Des quais et des embarcadères permettent la circulation des marchandises ; dénommés « marchés appointements », ils traitent chacun un seul produit comme la saumure, le sel ou le sucre.

De nouveaux lieux commerciaux s'ouvrent en plein air ; les plus renommés sont ceux des Pamplemousses, des Cocotiers et des Fleurs d'Or. L'agglomération est administrativement divisée en quartiers (Phuong) équivalents d'un village et en rues (Pho) ; parfois ces fractionnements se rejoignent en Pho Phuong (rue-quartier). Ce système complexe a donné lieu à l'expression « Hanoï aux trente-six rues » alors qu'en réalité la ville en compte une centaine, mais trente-six est un nombre faste dans la tradition locale. Chaque voie comporte à son entrée un grand panneau de bois indiquant le nom des marchandises à vendre et des artisans exercés ainsi que « les bonnes et les mauvaises adresses ».

Outre les rues très connues du Chanvre, du Coton et de la Soie, d'autres sont vouées aux Chapeaux, Choux, Peignes, Tambours et Trompettes. Ces activités sont strictement réglementées. Toutes les artères sont pourvues d'un portail symbole de leur indépendance et

d'une maison commune entretenant des miliciens équipés de bâtons « maniés avec une telle dextérité qu'ils cassent une jambe le plus adroitement du monde ». Ces gardes surveillent des poternes édifiées aux frais des commerçants.

Seules, de rares maisons construites en torchis et en bois disposent d'un étage. En effet, les habitations ne doivent pas surplomber le Palais Impérial, occupé par le monarque lors de ses rares visites. Les calamités sont nombreuses et tous les immeubles, par ailleurs fréquemment inondés, sont pourvus de petites constructions en briques recouvertes de terre destinées à protéger du feu les biens les plus précieux des citoyens. Des jarres d'eau doivent être approvisionnées en permanence et la peine de mort est appliquée aux incendiaires.

L'absence de documents fiables ne permet pas de chiffrer le nombre des habitants de Hanoï à cette époque. La population est constituée de Tonkinois, de Chinois et de quelques Malais. Elle a considérablement augmenté depuis le début du XVIII^e siècle par la venue d'artisans spécialisés dans la production d'objets de luxe : bijoux, dentelles, éventails et porcelaines. Ils constituent un véritable prolétariat urbain, ayant toutefois conservé des liens étroits avec leur village d'origine. Ainsi, les orfèvres de la Rue des Joailliers sont tous natifs du village de Chau Khê et la maison commune



21. - HANOÏ. - Le Pont-du-Papier

de la capitale propre à leur corporation est placée sous la tutelle du mandarin Luu Xu Tinh vénéré dans ce bourg.

Au moment où la France vient de s'installer dans le sud de l'Indochine, le « Tonquin » et singulièrement Hanoï intéressent les Gouverneurs Généraux de Saïgon. L'ancienne capitale située sur le Fleuve Rouge est considérée comme une place très importante devant permettre de faciles relations par ce cours d'eau avec la riche province chinoise du Yunnan. La géographie du nord de la péninsule est fort mal connue. De 1866 à 1868, l'expédition du Capitaine de Frégate Doudart de Lagrée et du Lieutenant de Vaisseau Garnier sur le Mékong et le Yan Tsé Kiang a permis d'établir que ces deux cours d'eau ne peuvent être un moyen de communication entre la Chine et l'Indochine. Du moins, le 2 juillet 1868, Garnier (Doudart de Lagrée étant décédé le 12 mars à Tong Tchuan Fou) a fait la connaissance d'un négociant français, à l'occasion marchand d'armes, dans le Céleste Empire, Jean Dupuis (5). Celui-ci est fort intéressé par le Song Nhi Ha (Fleuve Rouge) dont le cours doit lui permettre de commercer avec le Tonkin. Le 22 novembre 1872, forçant les interdictions du représentant de la cour de Hué et se targuant de l'appui du Ministre de la Marine français, il arrive à Hanoï avec une cargaison de sel, denrée très prisée en haute région tonkinoise. Sa flottille est composée de cinq navires dont deux canonnières. Un de ses capitaines, le Grec Georges Vlavianos, est un ancien

général de l'Empereur de Chine et parmi son entourage se trouve une femme européenne, Rose de Beire. Bloqué à Hanoï par les autorités mandarinales, Dupuis reçoit le 29 décembre la visite de Monseigneur Puginier, vicaire apostolique du Tonkin, accompagné par le R.P. Dumoulin. Les deux prêtres qui résident à Ke So depuis une dizaine d'années sont de fervents partisans d'une intervention française au Tonkin. Cette présence insolite d'Européens à Hanoï inquiète les autorités de la cité qui y voient « l'avant-garde des brigands de Saïgon ».

A la même époque, le Contre-Amiral Dupré, Gouverneur de la Cochinchine, envoie l'avis « Bourayne », commandé par le Capitaine de Frégate Senez, dans la Baie d'Along. Avec deux baleinières armées de vingt matelots dotés de chas-sepots (6), cet officier se rend à Hai Duong, Ke So, Bac Ninh et arrive à Hanoï le 6 novembre 1872. C'est la première incursion militaire française au Tonkin. Ensuite, la petite expédition rejoint son bord en visitant Quang Yên. Dupuis, quant à lui, a quitté l'ancienne capitale le 20 février 1873 pour Lao Kay mais y retourne le 30 avril suivant.

Le 11 octobre 1873, le Lieutenant de Vaisseau Garnier reçoit l'ordre d'aller à Hanoï afin « d'enquêter sur les agissements de Dupuis, asseoir notre emprise au Tonkin tout en maintenant celle de Hué ». Ses instructions portent « qu'il doit rester dans la cité jusqu'à ce que son port soit librement ouvert à notre com-

merce ». Arrivé à destination le 3 novembre, il s'installe au Camp des Lettrés avec sa troupe transportée sur trois navires. Ses effectifs s'élèvent à 186 hommes dont neuf auxiliaires cochinchinois alors que son artillerie se résume en un unique canon de quatre.

En face de lui, les mandarins disposent de plusieurs milliers de réguliers commandés par le Maréchal Nguyễn Tri Phuong, son ancien adversaire de Chi Hoa en février 1861, et solidement retranchés dans la citadelle. Invité à évacuer les lieux, Garnier répond « qu'il est venu tirer les habitants de leur isolement et qu'il les considère comme des frères ». Le 11 novembre alors que les insultes envers les Français se multiplient, Monseigneur Puginier rejoint la petite garnison accompagné de quelques-uns de ses fidèles volontaires pour combattre avec les nouveaux venus. Ensuite, le Sous-Lieutenant de Trentinian en s'introduisant subrepticement dans la citadelle parvient à en relever le plan.

Le 20 novembre, à l'aube, après avoir lancé en vain plusieurs ultimatums, Garnier qui a reçu le renfort de l'équipage du « Decrès » attaque la forteresse qui tombe au bout de 55 minutes de combat. Les pertes françaises sont légères, celles des Tonkinois plus lourdes. Nguyễn Tri Phuong est très grièvement blessé. Sur tous les documents adressés aux Autochtones qu'il est conduit à signer par la suite l'officier de marine fait imprimer en Quôc Ngu la mention « Le Grand Royaume de France vous protège ». Ses

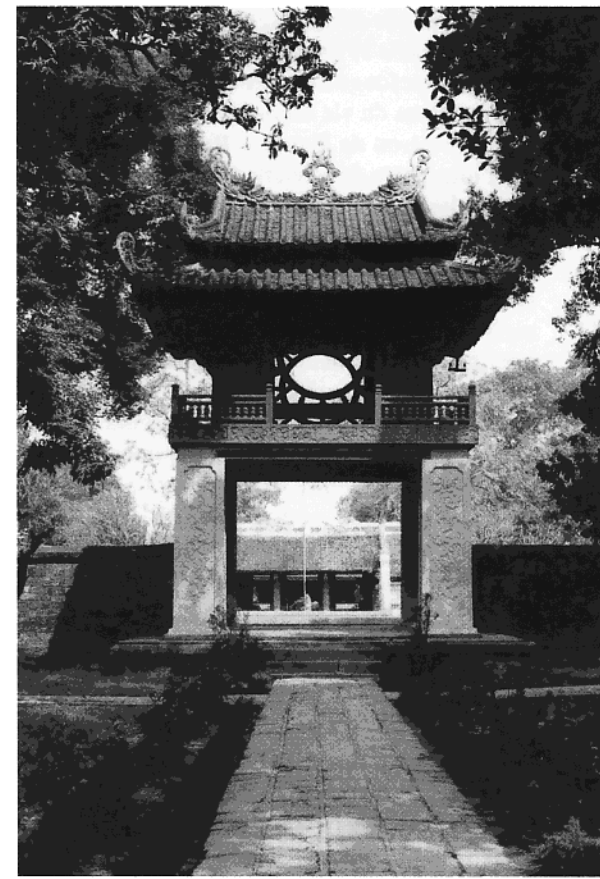
troupes ayant réussi à dégager une partie du delta, Francis Garnier tombe le 21 décembre 1873 dans la banlieue de Hanoï, au Pont du Papier, en voulant s'opposer impétueusement à une incursion des Pavillons Noirs (7). Avec lui l'Enseigne de Vaisseau Balny d'Avricourt, un Sergent Major et un Matelot perdent la vie. Leurs corps, dont celui de Garnier sans tête, sont récupérés peu après et inhumés dans la citadelle, ce qui pour les habitants constitue une profanation intolérable (8). A l'heure même où Garnier meurt, son valeureux adversaire, Nguyễn Tri Phuong, décède des suites de ses blessures. Le commandement de la garnison est alors assuré par l'Enseigne de Vaisseau Esmez et son camarade Bain de la Coquerie.

Venu à Hanoï avec un renfort de 120 Marsouins (9), 30 000 cartouches et « des fusils pour les auxiliaires tonkinois » le Lieutenant de Vaisseau Philastre signe un accord avec le gouvernement de Hué prévoyant l'évacuation de la ville. Amers, les compagnons de Garnier se retirent alors en abandonnant, la mort dans l'âme, leurs auxiliaires chrétiens annamites, aussitôt victimes d'une impitoyable chasse à l'homme.

Il ne reste dans la capitale que quarante soldats chargés de protéger le consul, le Capitaine Rheinart. Leur détachement demeure au Camp des Lettrés, dont une partie est toutefois rendue au pouvoir local. Ce site dit « Thuy Truong » est donné en toute propriété à la France et des constructions y sont édifiées pour le logement de la troupe et du nouveau consul, le Lieutenant de Vaisseau de Kergardec, nommé le 16 mai 1875.

Les travaux sont confiés à l'entrepreneur Bao Kin qui « se révèle un bandit de la pire espèce ». Un remblai établi sur le bord du fleuve porte la surface de la concession de deux hectares et demi à dix-huit hectares.

Pour cela, il a fallu extraire du cours d'eau cent mille mètres cubes de terre avec « deux petits paniers fixés à chaque fléau de coolie », procédé qui a beaucoup étonné les militaires européens. Bientôt, une épidémie de choléra fait de nombreuses victimes dans la garnison, dont le commandant d'armes, le Lieutenant-Colonel du Génie Varaigne, obtient alors l'autorisation d'implanter un cimetière au sud du camp français, le premier de Hanoï. Souvent, les Marsouins sont l'objet de tirs de harcèlement de la part



Entrée du Temple de la Littérature.

des Pavillons Noirs et la « Mère de Beire » qui a ouvert un « caboulot » près du cantonnement soigne les blessés avec dévouement.

Cette petite communauté de militaires et de douaniers vit repliée sur elle-même, son isolement étant adouci par la présence de Madame de Kergardec, « une femme très distinguée et de toute beauté ». Le Lieutenant Pennequin qui y est affecté en 1879 décrit « la concession entourée de pieux de deux mètres de hauteur avec une caserne abritant 200 hommes, un petit hôpital et une maison chinoise arborant un immense écriteau indiquant « Résidence de France. Chancellerie ». Cet ensemble est entouré de Pavillons Noirs qui hurlent toute la nuit. La pension mensuelle s'élève à cent francs et la solde à quatre cents ».

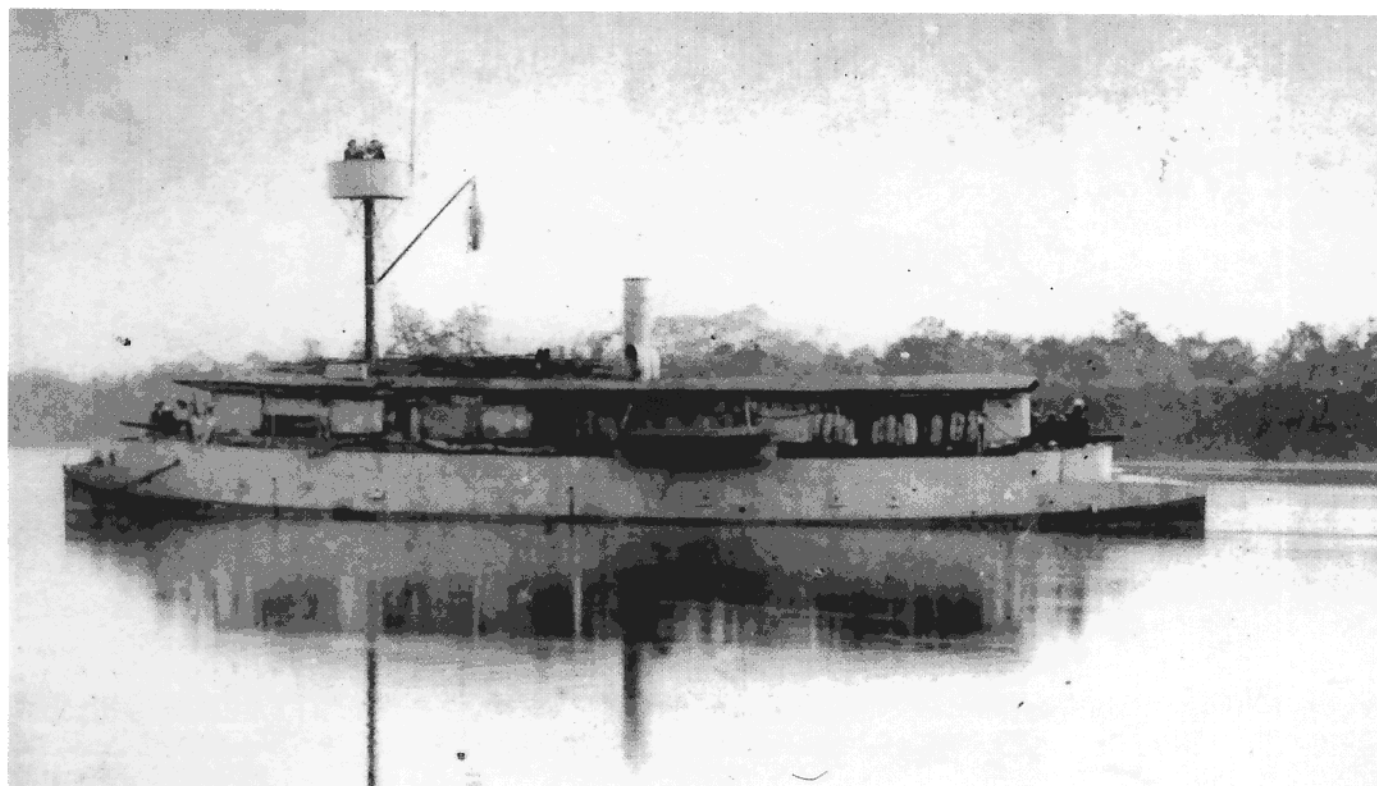
Jusqu'en 1880, sans être très cordiales, les relations avec les autorités locales sont normales. Des cadeaux sont offerts à la troupe pour le Têt et cinquante médailles d'argent attribuées par le Roi Tu Duc sont décernées à des soldats français ayant combattu les pirates. Mais tout change rapidement et les rapports avec le gouvernement de Hué, vassal de la Chine, deviennent tendus. Le 30 octobre 1882, le Lieutenant de Vaisseau Gros-Devaux, commandant la Marine au Tonkin, venu à Hanoï remarque que les Pavillons Noirs de Luu Vinh Phuoc accomplissent des travaux

pour investir la concession. Avec l'appui du Céleste Empire les irréguliers ont procédé à un considérable recrutement, renforçant ainsi leurs troupes stationnées près de Hanoï. Devant ces menaces, le Gouverneur de la Cochinchine Le Myre de Villers décide de doubler les effectifs de la garnison. Le 25 mars 1882, le Capitaine de Frégate Henri Rivière quitte Saïgon avec deux compagnies d'Infanterie de la Marine, quinze tirailleurs annamites, vingt artilleurs et trente marins qui débarquent le 3 avril à Hanoï, où la garnison est sous les ordres du Chef de Bataillon Berthe de Villers. L'expédition, depuis la Baie d'Along, a été transportée sur quatre chaloupes dont « trois arborent les pavillons anglais, allemand et chinois, ce qui lui confère un caractère international ». Avec humour, Rivière, écrivain déjà réputé, affirme alors à Alexandre Dumas fils : « Je m'en vais par le Tonkin à l'Académie Française », car il est candidat à cette prestigieuse institution.

Presque toutes les nuits les positions françaises de la ville sont harcelées. Les relations avec les autorités locales sont estimées « détestables » par le commandant de la place, ces dernières procédant à des levées de troupe et multipliant les gestes inamicaux. Approuvé par Monseigneur Puginier qui « conseille de ne pas renouveler les erreurs de Garnier et de s'établir durablement à Hanoï », Rivière prend une nouvelle fois la citadelle le 25 avril 1882 après un ultimatum resté sans réponse. Les cent « matelots abordeurs » munis de quarante échelles de bambou ont escaladé sans difficulté les murailles.

Toutefois, les défenseurs ont fait usage de fusées qui ont incendié les paillettes proches de la forteresse. Ils accusent quarante tués dont le Tong Dôc (chef de province) Hoang Dieu qui s'est suicidé ; les forces françaises ne déplorent que quatre blessés. Peu après, Rivière précise à un de ses amis : « J'ai pris Hanoï et la dysenterie ». Il remet ensuite le pouvoir civil au Quan An (ministre de la justice) qui s'enfuit rapidement après avoir perçu des Français 10 000 ligatures en cuivre. Il est remplacé par le Tong Dôc Trân Dinh Tuc envoyé par Hué assisté du chef de la police Ban « corrompu et hostile aux Occidentaux ».

Deux poèmes de la littérature vietnamienne décrivent la chute de la citadelle en stigmatisant la couardise des manda-



rins et en magnifiant le sacrifice de Hoang Diêu « courageux, franc, sincère, préférant mourir plutôt que d'accepter les demandes des envahisseurs ».

A la suite du relatif succès français, les Pavillons Noirs tenant toujours la ville commerçante combattent les unités de Rivière à Gia Lam alors que les fidèles du R.P. Landais établis sur le bord du Fleuve Rouge les repoussent avec ardeur. Rivière fait aménager la citadelle dont il démilitarise les parties Nord et Est et ordonne de combler l'abreuvoir des éléphants. La caserne de la concession est mise en état de défense et dotée d'une manutention ainsi que de magasins à vivres. Toutes les maisons proches des positions européennes sont détruites, une indemnité de 300 000 francs étant réglée aux propriétaires. Dans la forteresse, le Côt Co (le mât du drapeau) est transformé en tour optique et le consulat est réuni à la concession par une voie, amorce des futures rues des Incrusteurs et Paul Bert. Cependant, les couleurs annamites continuent de flotter sur les locaux réservés au chef de province.

Le Capitaine de Frégate Rivière se plaît à Hanoï où chaque soir il fait une promenade à cheval jusqu'à la pagode royale. Tout en agissant dans le delta et en particulier afin de s'assurer le contrôle des mines de charbon de Hongay, il fait fermement administrer la ville, précisant aux autorités annamites : « Il n'y a à Hanoï qu'un seul mandarin militaire, c'est moi ». Monseigneur Puginier le met cependant en garde contre tout optimisme prématuré et lui confirme que la population chrétienne échaudée par notre retrait de 1873 refuse désormais de se compromettre avec les Occidentaux. En avril 1883, un bataillon de renfort arrive de France et va loger dans un immense magasin à riz de la citadelle. A cette époque, la population tonkinoise règle encore ses impôts avec cette denrée.

En mai 1883, le quartier chinois de la cité est attaqué et un canon installé sur la rive gauche du Fleuve Rouge tire sur les cantonnements français. Le 10 mai, Luu Vinh Phuoc fait afficher une proclamation où il défie en termes très crus Rivière de venir l'affronter dans la plaine de Phu Hoaï. La population inquiète commence à quitter la cité. Renforcés par des compagnies de débarquement venues d'Haiphong, les Français au nombre de 150 décident de relever le cartel des Pavillons Noirs forts de 15 000 Tonkinois ou réguliers chinois. A ce moment-là les renseignements de l'état major sur l'ennemi « sont à peu près nuls et il ignore ce qui se passe à dix kilomètres de la ville ».

La bataille se déroule sur les berges du Sông To Lich le 19 mai. Les Français combattent avec fougue car « leur succès est une question de vie ou de mort pour la petite garnison de Hanoï ». Renseignés par l'interprète de Rivière, Nguyễn Van Phuoc, les Tonkinois sont très mordants et tiennent en échec les Européens. Dans la confusion, le Capitaine de Frégate Rivière qui, malade, s'est fait transporter sur les lieux en voiture est capturé, blessé, près du funeste Pont du Papier puis décapité sur ordre de Luu Vinh Phuoc. Avec lui meurent 35 de ses subordonnés, leurs adversaires ayant perdu 110 hommes.

Ce sanglant revers a de graves conséquences pour la concession où les troupes commandées par le Capitaine de Frégate Morel-Beaulieu sont proprement assiégées. Leur situation est très précaire, à tel point que la garnison de Nam Dinh reçoit l'ordre de quitter ses positions en cas de nécessité pour se porter au secours de celle de Hanoï.

Le Corps Expéditionnaire

La nouvelle de la mort de Rivière éclate à Paris comme un coup de tonnerre mais le gouvernement présidé par Gambetta décide de rester dans le nord de la péninsule. Le 31 mai 1883, Monsieur Harmand, nommé Commissaire Général de la République au Tonkin, arrive à Hanoï suivi du Général Bouet, responsable des opérations militaires. Tout de suite, ce dernier déclare l'état de siège dans la ville et fait renforcer les moyens de défense du secteur de la citadelle démantelé par Rivière ; tous les saillants de celle-ci sont pourvus de solides blockhaus.

Un bataillon d'auxiliaires tonkinois est placé sous les ordres du Capitaine Flaviano afin de tenir la Pagode du Grand Bouddha. La division navale du Tonkin du Contre-Amiral Courbet est prête à intervenir et des renforts venus de métropole doivent se joindre à ceux déjà envoyés par la Cochinchine.

A ce moment-là, la cité est à peu près abandonnée et Monsieur Harmand presse les habitants de revenir. Le Résident Bonnal affirme : « Cette ville jadis habitée par plus de 80 000 habitants est maintenant déserte, elle présente l'aspect attristant d'une ville morte ». Les notables de l'agglomération réfugiés à la campagne écrivent en vain à la Cour de Hué : « Nous appartenons au royaume du Dai Nam, nous devons défendre Hanoï et pour cela vous demandons l'envoi de 30 000 hommes ».

Disposant au début d'une masse d'intervention de 2 200 combattants et de 600 hommes tenant la citadelle et la concession, le Général Bouet procède à une série d'actions afin de dégager la ville. Le 10 août, des escarmouches ont lieu sur les deux rives du Sông Nhuê Giang à huit kilomètres à l'ouest de la cité autour de laquelle trois lignes de défense sont établies. L'agglomération est calme mais des canonnades nocturnes y sont fréquemment entendues.

Des renforts en hommes, chevaux, munitions, habillement et vivres arrivent jusqu'en décembre 1883 dans la garnison où stationnent alors vingt compagnies et quatre batteries. Les Marsouins, les Bigors, les Tirailleurs Annamites et les Auxiliaires Tonkinois des Troupes de la Marine sont bientôt rejoints par des Fusiliers-Marins, des Légionnaires, des « électeurs » (10) de trois régiments de ligne, des Tirailleurs Algériens, des Chasseurs d'Afrique et des Spahis. Au fil des jours débarquent des Sapeurs, Pontonniers et Aéroliers du Génie dotés du ballon verni « La Vigie » et même des Zéphirs (11), des Infirmiers et des Commis de l'Intendance qui construisent des fours pour cuire le pain. Tous portent des tenues de drap bigarrées et sont coiffés « du casque insolaire champignon ».

Le Chef de Bataillon Dupommier, Directeur du Service du Génie de la Ville, est responsable du logement de ces unités. Il ordonne de nombreuses constructions ou aménagements de locaux en même temps que d'écuries. Deux bataillons couchent dans les magasins à riz de la citadelle où fonctionne l'hôpital, les officiers étant hébergés dans la maison du Trésorier Royal, « la seule restée intacte après les affrontements du mois de mai ». Le dépôt des munitions est installé à la Pagode Royale où deux baraques en torchis abritent également des chevaux. D'autres formations cantonnent en ville, des bureaux dont celui du Capitaine Sallé faisant fonction de maire sont aménagés dans des pagodes. Les Tirailleurs Annamites stationnent à la Sapèquerie, les Pavillons Jaunes surnommés « Armée du Père Joseph » sont rassemblés à la Pagode du Grand Bouddha et les Tirailleurs Tonkinois en formation casernés dans les bâtiments de l'Inspection. Les Subsistances effectuent leurs distributions à la concession. Le Commandant Dupommier, qui vient d'inaugurer au début 1884 une tour de bambou destinée aux ballons d'observation, utilise le même matériau pour construire de nombreux lits de camp et peut alors annoncer fièrement : « Aucun nouvel arrivé ne couche par terre lors de sa première nuit à Hanoï ».

Les renforts voyagent d'Haiphong à Hanoï sur des convois fluviaux formés d'une canonnière tirant plusieurs chalandes où la troupe est abritée du soleil par des toits en latanier, les embarcations empruntent le Canal des Bambous en passant par Hung Yên et Nam Dinh. Le débarquement est effectué au lieu dit « Banc de Sable » sur les bords du fleuve, large de quatre cents mètres, près du futur Pont Doumer ; l'endroit comporte un millier de cases où les Autochtones proposent boissons et fruits. La première nuit passée à la concession est agitée « à cause des myriades de moustiques et de mouches à feu durant que les crapauds mugissent ». A son réveil, le Marsouin Sarrat arrivé à Hanoï le 22 juillet 1883 constate qu'un cimetière se trouve près de son campement. Au cours d'une corvée de ravitaillement effectuée l'arme en bandoulière, il fait connaissance avec une agglomération « peuplée d'Asiatiques et de quelques marchands de vin européens ». La cité lui paraît vaste. Les pauvres habitent des paillotes et les riches des maisons en dur. Les militaires sont salués amicalement par les Tonkinois qui les appellent uniformément « Capitaine ». Aux abords du camp, des femmes autochtones leur proposent des petits plats qu'ils hésitent à goûter.

Ce portrait somme toute sympathique n'est pas celui dressé par le Sous-Lieutenant Normand du 1er RTA qui affirme que « les Hanoïens sont laids comme des poux et sales comme des peignes ». L'officier passe ses journées « à taper sur les coolies avec un bâton ou le plat du sabre ». Les habitants « sont très doux, très soumis, très craintifs, on leur parle à coup de pied au cul et ils en sont ravis ». Plus bienveillant, un officier de la Légion Etrangère, dont le bataillon ayant abusé de l'alcool de riz a causé quelques désordres dans la cité, écrit que celle-ci « renferme de vraies richesses témoins d'une incontestable culture ». Il est toutefois outré car certains de ses hommes, ivres, ont été ramenés ligotés par des Marsouins.

Hanoï, capitale de l'Union Indochinoise

La vie de l'agglomération est tout d'abord troublée par quelques événements. En 1884, une crue du Fleuve Rouge sappe les berges devant la concession sur une longueur de soixante mètres, certains bâtiments se retrouvant en équilibre instable au dessus des eaux. Durant plus de quinze ans, Hanoï va vivre ensuite au rythme du départ de nom-



*Bac-Ninh : Le Doy-Yan et ses sujets (1891)
Le Doy-Yan était un chef pirate qui a longtemps tenu la campagne contre la France ; il fit sa soumission et eut le commandement d'une division, mais il recommença ses pirateries avec ses sujets ; il fut pris et décapité.*

breuses colonnes vers l'extérieur et au retour de cortèges de morts et blessés. En février 1884, le Général Millot arrive dans la ville avec « un superbe attelage et flanqué d'une épouse haute en couleur qui lors de la première revue fait remarquer publiquement à son mari « la mauvaise tenue des Marsouins revenant d'une longue et meurtrière opération ».

Dans le même temps, le Général Brière de l'Isle installe à la citadelle son état major de la 1ère Brigade. Il va être surnommé par les habitants « Mau Mau » (vite, vite), Millot étant désigné par le sobriquet de Thôi (assez, arrêtez). En 1886, soixante-dix Pavillons Noirs ralliés et nouvellement incorporés au poste de Cau Do dans la banlieue assassinent leurs gradés européens. Seul, le Lieutenant Bonin pourtant baptisé « le condamné à mort » à cause de sa dangereuse affectation survit miraculeusement. Quelques mois plus tard, la bande du rebelle Doï Van qui a longtemps combattu les Français se rallie.

Administrativement, le traité du 1^{er} octobre 1888 donne la pleine propriété du territoire de la ville de Hanoï à la France, un représentant du gouvernement de Hué, le Kim Luoc y demeurant. La cité est dotée tout d'abord de deux commissions consultatives siégeant depuis 1885 sous la présidence du Vice-Résident Sallé, puis le 19 juillet 1888 d'une municipalité placée sous l'autorité d'un résident-maire assisté d'un conseil composé de douze Français, deux Annamites et deux Chinois. Ces édiles asiatiques ne sont pas appréciés par la

population qui les juge corrompus et « trop dociles aux Français ». Elle préfère être administrée par les Pho Truong (chefs de rue) et les Hiêp Ly (fonctionnaires mandarinaux). Hanoï adopte la devise « Dilecta Fortitudine Prospera », les richesses que l'on chérit sont données par le courage (12). Son blason s'orne de deux dragons et d'une épée surgissant d'un lac sous un soleil noir.

Au fil du temps, Hanoï va abriter les bureaux de la Résidence Supérieure du Tonkin située initialement Rue du Chanvre puis l'Etat-Major et les directions des services des Troupes d'Indochine. Enfin à partir de 1902, la vieille cité va devenir capitale de l'Union Indochinoise créée en octobre 1887.

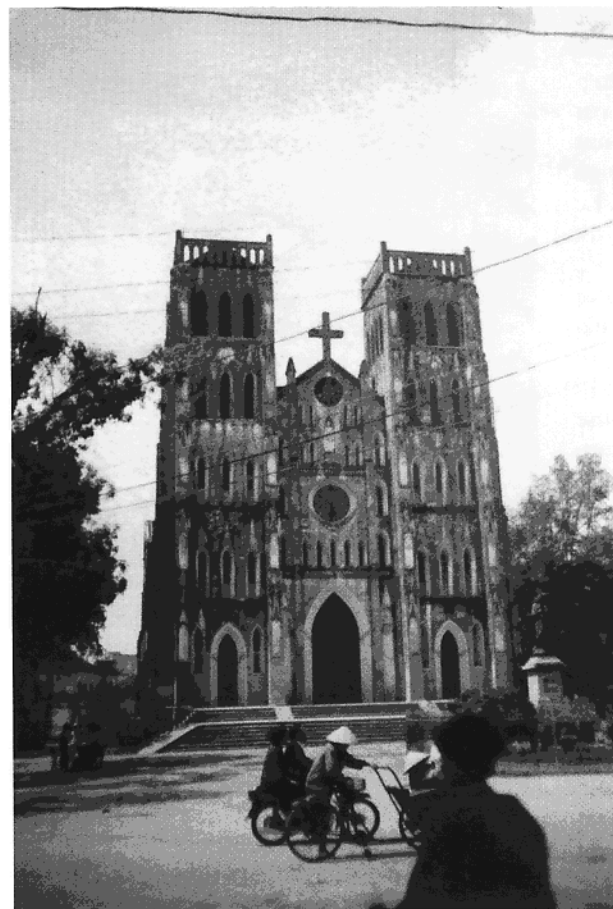
Ces implantations vont conduire à l'édification de nombreux immeubles du type « haussmannien » comme la cathédrale bâtie sur les ruines d'une ancienne pagode, où la première messe est célébrée le 23 décembre 1887. La même année voit l'inauguration du Palais de la Résidence Supérieure, des Postes et de la Mairie. Ensuite sont construits, en 1894 l'Hôpital de Lanessan, en février 1902 le Pont Doumer « Tour Eiffel couchée » et en 1906 le Gouvernement Général. Le caractère majestueux de ces édifices témoigne de la volonté « d'imposer la France et subjuguier la population indigène ». Or, cette dernière est très mécontente car les travaux ont nécessité la destruction de pagodes telle celle de la Gratitude et la disparition de lieux très anciens comme le Camp des Candidats aux examens du mandarinat.

Hanoï se dote progressivement de moyens et d'organismes inspirés de la métropole, par exemple la parution du journal « l'Avenir du Tonkin » en 1884, la mise en circulation d'un tram tiré par trois mules jusqu'au Pont du Papier et pourvu sur l'avant d'un « boy » écartant avec un rotin les animaux se trouvant sur la voie. Enfin, la loge maçonnique « La Fraternité Tonkinoise » tient ses premières réunions en 1886, la Société Philharmonique donne un concert inaugural en 1889 et depuis 1884 les voyageurs peuvent loger au Grand Hôtel.

A cette époque, la population occidentale de la ville s'élève à 429 âmes dont 73 dames et 38 étrangers. La venue d'Européennes habillées de longues robes et portant chapeau et ombrelle a entraîné l'hilarité des Tonkinois décrivant avec causticité « la vêtue et les manières de ces étranges créatures ». Ces habitants sont des fonctionnaires, des prêtres, des négociants fournisseurs des armées tels que Morandin et Roque. Par la suite, Monseigneur Puginier qui présente le Tonkin comme un nouvel Eldorado va susciter la venue de nombreux métropolitains.

Les militaires de la garnison, forte à un certain moment de 8 000 hommes, participent peu à la vie de la cité et sauf quelques uns, tels les Capitaines Bernard, Bonifacy, Gosselin et Pennequin, ne s'intéressent pas à la population locale. Des casernes modernes sont bâtis à la citadelle ; le Capitaine Joffre affecté en 1888 à la Chefferie de la ville participe activement à l'élaboration des plans. En 1885, 4 309 hommes et 317 chevaux sont cantonnés dans des conditions confortables pour l'époque.

La classe mandarinale adopte une attitude contrastée envers les autorités françaises. Si Nguyễn Hui Do, Commandeur de la Légion d'Honneur, se montre coopératif, beaucoup de ses collègues se réfugient dans la passivité voire l'agressivité en adhérant au mouvement « Can Vuong » (révolte des lettrés). Ils écrivent : « Les Français nous trompent, ils font passer les patriotes pour des pirates ». Le petit peuple n'hésite pas à commercer ou à entrer au service des Européens qui le traitent le plus souvent avec équité. Ainsi, les ouvriers employés à l'édification du Pont Doumer obligés de travailler dans des caissons pneumatiques reçoivent un bon salaire et sont soumis à une stricte surveillance médicale.



La cathédrale de Hanoï.

La communauté chinoise commerce, certains de ses membres comme Amock et Yuan Tay étant bénéficiaires de marchés militaires tandis que Koai Ky recrute des coolies pour le Génie.

Les belles heures de Hanoï

En 1908, un recensement indique que la ville est habitée par 2 300 Européens, 2 380 Chinois et 56 000 Annamites tous civils. La cité commence à prendre son aspect urbanistique définitif. Les expatriés résident au quartier français dont les artères reçoivent des noms de gloires métropolitaines, la plus célèbre, la rue Paul Bert, se voulant les « Champs Elysées tonkinois » et abritant le Théâtre Municipal construit sur le modèle de l'Opéra de Paris. Soixante lampes à arc éclairent les principales voies coaltarisées. Toutefois, les habitations sont infestées de rats. Pour combattre le fléau, la municipalité décide en 1902 d'offrir une prime pour chaque queue de rongeur présentée. Intéressés, certains Autochtones font l'élevage de ces muridés et en 1906, 55 060 appendices caudaux donnent lieu à subventions. Pour les Européens, dans le domaine des commerces, de

l'électricité, de la distribution d'eau, des établissements scolaires et hospitaliers, ainsi que dans celui des distractions, Hanoï présente d'ores et déjà les mêmes ressources qu'une ville métropolitaine. Depuis 1904 la voie ferrée relie la capitale à Haiphong. Certes « les lampes à huile éclairant les compartiments souillent les habits des voyageurs » mais cette facilité jointe en 1910 à celle de rejoindre Lang Son et Nam Dinh par le rail est très appréciée. En 1913, Marc Pourpre survole la ville avec son aéroplane Blériot IX « La Curieuse ».

Beaucoup d'observateurs d'avant 1914 ont qualifié Hanoï de « préfecture française sous les tropiques ». Un écrivain affirme que les Européens qui y résident sont victimes de sept fléaux : opium, jeu, congai, boy, folie, alcool et neurasthénie. Nombre d'entre eux y mènent une vie mondaine exempte de soucis, servis par une « boyerie » importante. Fréquentant les terrasses de la Rue Paul Bert surtout celles du Métropole et de la Brasserie Alsacienne, canotant à la Société

Nautique (13), assistant aux séances du cinéma Pathé et aux réunions hippiques de la Société des Courses, ils partent le samedi se reposer à la Cascade d'Argent du Tam Dao ou se baigner à Do Son.

Ces Hanoïens sont d'origines très diverses : fonctionnaires en mal d'avancement, négociants « piastrioux », escrocs, faux médecins ou ingénieurs. Pour qu'ils ne vivent pas seuls et ne soient pas « encongaisés » avec des femmes autochtones, dès 1887 le Comte d'Haussonville a fondé une « Société d'Emigration Féminine » dont les jeunes filles de bonne famille doivent remplacer « les demimondaines, dégrafées, valaques et autres aventurières en mal de reconnaissance sociale déjà trop nombreuses dans la capitale ».

Le clergé dont le membre plus pittoresque est le R.P. Lecornu, ancien artilleur colonial, se consacre à l'évangélisation des Autochtones et à l'enseignement, les Sœurs de Saint-Paul de Chartres arrivées avec le Contre-Amiral Courbet œuvrent dans les hôpitaux ou à la direction d'établissements pour jeunes filles, tout en recueillant de petits Eurasiens abandonnés.

Ces Européens ont la hantise du soleil, des légendes concernant la nocivité de cet astre circulant dans la ville, alors que le Chef d'Escadrons Lyautey

assure que « ce dernier n'a jamais fait de mal à personne ».

Les militaires peu payés par rapport aux fonctionnaires civils et fréquemment appelés à participer à des colonnes sont assez mal considérés par leurs compatriotes civils de la bonne société sauf s'ils sont officiers, nobles, célibataires et fortunés. Certains « à l'heure verte de l'absinthe » rejoignent les terrasses de la Rue Paul Bert ou participent à la promenade vespérale en calèche, échangeant des saluts cérémonieux avec des connaissances plus ou moins amicales. D'autres sont contraints de se battre en duel contre des maris qui s'estiment outragés. Nombre de sous-officiers et de soldats vivent en concubinage avec des Tonkinoises qu'ils rejoignent le soir dans le quartier sino-annamite.

Cette bonne société civile et militaire, outre une action permanente destinée à assurer le maintien de ses prérogatives, se caractérise par une méconnaissance quasi-générale des Autochtones hormis les boys et les congais. Quelques « tutoyeurs fraternels » entretiennent toutefois des relations avec les Tonkinois ; en 1908, seuls, seize Européens se présentent aux brevets de langue annamite. Ce dédain va très loin, les Asiatiques instruits étant baptisés « les évolués » et accusés « de porter des souliers vernis et de rouler à bicyclette ». A cette époque si, dans les

documents administratifs, les Chinois sont nommés « sieurs », les Tonkinois sont qualifiés de « dénommés » ; ainsi peut-on lire sur un acte « le dénommé Hoang Cao Kai, Vice-Roi du Tonkin, Commandeur de la Légion d'Honneur ».

Les Eurasiens méprisés et supposés avoir tous les vices sont de plus en plus nombreux. Les Chinois fort occupés à commercer sont peu concernés par la vie de la capitale. Les Indochinois habitant cette dernière peuvent être socialement classifiés en mandarins et intellectuels traditionnels, bourgeois, artisans, commerçants et petit peuple.

La première de ces catégories se tient sur une prudente réserve lors de ses rapports avec les autorités, assurés essentiellement par les Hiêp Ly et les Pho Truong. La défaite de la Russie en 1905 par les Japonais a une profonde répercussion dans ce milieu, le Prince Cuong Dé partant s'établir à Tokyo. La mise sous tutelle de la Cour Impériale de Hué entraîne l'effacement progressif du système mandarin.

Des intellectuels hanoïens comme Phan Boi Châu et Phan Chu Trinh fondent en 1907 une Ecole d'Enseignement Bénévole au 7 Rue de la Soie. Les cours suivis par quatre à cinq cents élèves sont à base de conférences et de lectures d'ouvrages français traduits. Une brochure clandestine, le « Livre de lecture pour le

peuple », est un plaidoyer pour des réformes sociales urgentes. Un des arguments avancés pour ces mutations précise « qu'en mangeant du riz, on pense au blé et ayant goûté à la farine, on désire de la viande ». Rapidement, les autorités font fermer l'école.

La bourgeoisie de la ville « issue du fait colonial » tient à faire savoir qu'elle existe. Ses membres n'hésitent pas à entamer des procès contre les autorités en place, un d'eux concerne le chef de la voirie municipale Monsieur H. suspect de corruption. D'ailleurs certains adolescents suivent les cours de la Faculté de Droit ouverte en novembre 1907 bien qu'un journal de la capitale affirme « qu'un tel enseignement ne saurait produire que des déclassés faméliques qui feraient mieux d'aller cultiver les rizières ». La « Revue Indochinoise » dirigée par Nguyễn Văn Sinh et étroitement contrôlée par la Sureté générale paraît en 1913. La même surveillance s'exerce sur le Foyer des Etudiants ouvert par le Pasteur Monnier et un journal en Quôc Ngu imprimé par le Français Ernest Babut. D'ores et déjà, quelques mesures libérales prises sur instructions des Gouverneurs Généraux Klobukowski et Sarraut entraînent l'adhésion des Tonkinois « évolués ». C'est notamment le cas pour l'instauration d'une Chambre Consultative à la



138. TONKIN - Hanoï
Boulevard Dong-Khanh

Mairie de Hanoï, la suppression de la mention « le dénommé » dans les actes administratifs et l'autorisation de se couper les cheveux et se vêtir à l'occidentale. L'idée d'indépendance est très rarement évoquée ; en revanche, celle d'une indispensable adaptation au monde moderne s'impose. L'« Avenir du Tonkin » affirme par ailleurs que « quelle que soit la légitimité du nationalisme annamite, il est moins légitime que celui de la France ».

Les artisans, négociants et la foule des coolies, domestiques, tireurs de pousse qui souvent vivent dans les paillotes à la périphérie de la cité sont surtout préoccupés de se procurer des moyens d'existence. Ils commercent avec les Européens et entrent à leur service avec l'intention d'en tirer le plus d'argent possible. Beaucoup d'habitants se plaignent de la lourdeur des impôts et pour les « boys » et les tireurs de pousse d'être trop souvent payés « en monnaie de cadouille » c'est-à-dire à coups de rotin par des Européens indécents. Les Tirailleurs Tonkinois du 1^{er} RTT, les Gardes Indigènes, les Douaniers et les autres fonctionnaires autochtones affectés à Hanoï jouissent auprès de leurs compatriotes plus miséreux de la réputation d'occuper des fonctions très rémunératrices.

Outre des épidémies (14), incendies et typhons ravageurs, avant 1914, l'existence paisible de la capitale est troublée à deux reprises.

Le 27 juin 1908, les militaires européens des 9^e RIC et 4^e RAC stationnés à la citadelle sont victimes d'un empoisonnement au datura par un cuisinier tonkinois qui a mêlé cette substance toxique à leur nourriture. Dans le même temps, deux troupes de rebelles, chacune forte de 200 hommes se sont rassemblées avec l'intention d'attaquer conjointement diverses installations sensibles de la ville. Ce complot organisé par l'agitateur Phan Chu Trinh alors exilé à Hong Kong et soutenu par le fameux pirate Dê Tham échoue. En effet, le commandement militaire a été prévenu à temps par un informateur et le personnel intoxiqué rapidement traité à l'ipéca par le Service de Santé promptement alerté. En outre, les tirailleurs du 1^{er} RTT contactés pour se joindre à la mutinerie sont demeurés parfaitement loyaux envers leurs chefs. Par la suite, la Commission Criminelle réunie à Hanoï va prononcer de sévères condamnations dont treize à la peine capitale.

Cette affaire émeut la population européenne qui a cru à un soulèvement général des Autochtones et a vu des patrouilles à cheval sillonner les rues de la capitale alors « qu'elle dormait fenê-

tres ouvertes ». De même, les civils reprochent véhémentement aux militaires d'avoir au cours de la nuit évacués leurs épouses à la citadelle alors que cette mesure de précaution ne leur a pas été appliquée. Vindictif, « l'Avenir du Tonkin » propose de licencier les militaires tonkinois et de les faire remplacer par deux régiments de tirailleurs sénégalais « à nourrir à l'annamite » (15).

Le 26 avril 1913, les Chefs de Bataillon Chapis et Mongrand prenant leur apéritif à la terrasse du « Hanoï Hôtel » Rue Paul Bert sont tués par une bombe lancée dans l'établissement. Avec eux décède un civil tonkinois, une douzaine d'Européens et d'Autochtones sont blessés. L'enquête démontre la culpabilité du Prince Cuong Dê réfugié au Japon et la complicité de Phan Boi Châu, tous deux déjà condamnés à mort par contumace. La Commission Criminelle juge soixante-quatre inculpés et en fait exécuter sept. La presse de Hanoï estime scandaleux le laxisme des autorités qui ont gracié et exilé le nationaliste Phan Chu Trinh à Paris où il a créé une association prônant ses idées. De la même façon, les Magistrats A. et M. sont accusés « d'avoir fait plus de mal au protectorat que dix ans de piraterie et de mauvaises révoltes en prononçant des sentences par trop indulgentes envers les indigènes ».

*
* *

A l'orée de la Grande Guerre, Hanoï est calme. L'Académicien Brieux venu visiter la capitale écrit : « Hanoï, quel enchantement ! La vie nocturne, bruyante, les lumières des cafés, des boutiques, le grouillement pittoresque des rues » en oubliant d'évoquer les 50 000 habitants du quartier des paillotes. Trente et un ans plus tard, ce tableau idyllique va être troublé par de sanglants événements.

Colonel Maurice Rives

(1) Nom du Viêt Nam actuel de 1054 à 1400 et de 1428 à 1802.

(2) Royaume des Chams situé du II^e au IX^e siècle au centre du Viêt Nam.

(3) En janvier 1951, l'Armée Populaire du Viêt Nam donnera ce nom à son offensive en direction de Hanoï.

(4) Ouvrir une voie nouvelle vers la vérité.

(5) Le petit fils de Jean Dupuis, le Chef de Bataillon Dupuis du 2^e Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes, tombera au combat à Lai Thieu le 9 septembre 1948.

(6) Fusil à aiguille en service dans l'Armée Française de 1866 à 1874.

(7) Brigands chinois issus des anciennes forces rebelles Taiping.

(8) Le corps de Garnier exhumé en janvier 1874 est ramené à Saïgon « pour reposer en

terre française ». L'Amiral Duperré, qui estime que l'officier a manqué de prudence, interdit mesquinement aux militaires de la garnison d'assister aux obsèques. Les restes mortels de l'explorateur du Mékong seront rapatriés en Métropole en 1983 et déposés dans le soubassement d'une statue à sa mémoire inaugurée en 1896 avenue de l'Observatoire à Paris.

(9) Soldats de l'Infanterie de la Marine. Les Bigors sont les canonnières de l'Artillerie de la Marine.

(10) Ainsi surnommés car, citoyens français, ils ont le droit de vote.

(11) Soldats disciplinaires des Bataillons d'Afrique.

(12) Ce qui peut se traduire également par « Ce que l'on aime est dévoilé par le courage ».

(13) En 1957, cette association tolérée par les autorités vietnamiennes réunit encore à Hanoï les rares résidents européens de la ville.

(14) Dans un salon, l'épouse d'un haut fonctionnaire apprenant le décès d'une amie s'exclame : « Le choléra, mais pour une femme de magistrat c'est impossible, c'est une maladie pour Annamite ».

(15) « L'Avenir du Tonkin » est coutumier d'une certaine outrance. Ainsi, en 1906, il prétend qu'à l'hôpital de Lanessan sur soixante-dix-huit opérés du foie, soixante-dix-sept sont décédés et le dernier, un gendarme, est devenu fou. Sommé de se rétracter par deux médecins le journal réduit l'année suivante ces chiffres à trois morts sur vingt-deux patients.

BIBLIOGRAPHIE

– **Bourrin Claude** : Le vieux Tonkin (Hanoï Ideo 1941).

– **Delahaut Joseph** : Campagne au Tonkin 1885-1888 (Yellow Conception 2004).

– **Franchini Philippe** : Les guerres d'Indochine (Pygmalion 1988).

– Histoire Militaire de l'Indochine (Imprimerie d'EO Hanoï 1931).

– **Huu Ngoc** : Culture Vietnamiennne (The Gioi Hanoï 1997).

– L'Armée Française en Indochine (Paris Imprimerie Nationale 1931).

– L'Armée Coloniale (Paris 1909 à 1914).

– L'Asie Française (1910 à 1914).

– L'Avenir du Tonkin (1884 à 1914).

– **Le Pichon Jean** : France Indochine (Asie 2005).

– **Meyer Charles** : La vie quotidienne des Français en Indochine (Paris Hachette 1985)

– **Papin Philippe** : Histoire de Hanoï (Fayard 2007).

– **Vu Quốc Thuc** : Les villes vietnamiennes (Bruxelles 1955).

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009

Les événements essentiels de l'année 2009 sont l'achèvement des travaux de la salle pédagogique de Fréjus et la brutale diminution de nos ressources.

Expositions et conférences

Souvenez-vous. En 1986-1988 lorsque les communistes vietnamiens ont expulsé nos morts et que le Maire de Fréjus, François Léotard, a proposé un terrain pour édifier une nécropole, l'ANAI a demandé que celle-ci soit précédée d'une salle pédagogique. Il s'agissait d'expliquer aux visiteurs (1) pourquoi tant de jeunes hommes étaient morts à l'autre bout du monde, quels liens unissaient la France et l'Indochine, quelle avait été l'œuvre de la France en Extrême-Orient.

La première réalisation (1993), mal menée par l'architecte, ne fut pas une réussite. C'est pourquoi, dix ans plus tard, l'ANAI est repartie à la charge. Remodelant les locaux, la DMPA (2) vient de nous offrir un cheminement historique très intéressant entre des murs d'images et des téléviseurs.

En trois ans c'est la seconde exposition sur l'Indochine que le Ministère mène à bien. Celle-ci est fixe, implantée parmi les morts, et accueille les pèlerins. La précédente est mobile, éditée en cent exemplaires, chacun attendant dans son département le compagnon qui la fera sortir. Nos sections ne s'y sont pas trompées. En 2007 elles ont provoqué la présentation le 8 juin des panneaux à peine livrés. En 2008 elles ont harcelé les responsables en retard. En 2009 elles empruntent les panneaux pour les exposer elles-mêmes.

Nos propres expositions, qui sillonnent la France depuis 1986, poursuivent leur route sur un rythme un peu ralenti par l'âge des présentateurs.

Les conférences et les projections organisées par les Sections sont toutes de grande qualité. Un seul regret : les difficultés de locomotion des adhérents réduisent le nombre des assistants.

Etudes et recherches

Depuis très longtemps l'ANAI est sollicitée par des étudiants qui préparent des mémoires ou des thèses concernant

l'Indochine. Parfois c'est un président de section, plus généralement c'est le président national, qui accueillent les demandeurs, complètent leur documentation et dégagent les grandes lignes d'une histoire souvent compliquée.

La vingtaine d'audiences annuelles est très intéressante. Il faut se réjouir de l'attrait qu'exerce encore l'Indochine sur les étudiants et leurs directeurs de thèse.

Quelques historiens ont l'amabilité de présenter leur manuscrit à l'ANAI avant édition.

Cérémonies

La journée nationale du souvenir des morts pour la France en Indochine est entrée dans la tradition.

Elle a été célébrée avec ferveur à Paris par le Ministre sous l'Arc de Triomphe, en province par les Préfets devant les monuments départementaux et souvent par des Maires soutenant des initiatives locales.

La participation des anciens combattants et de leurs amis ne faiblit pas ; elle encourage les autorités. Le rôle des présidents de section est essentiel pour la définition d'horaires compatibles, l'organisation et le financement des cérémonies.

Le 2 novembre, comme chaque année, les pèlerinages du Souvenir Indochinois se sont déroulés devant nos monuments traditionnels de Vincennes, Nogent sur Marne, Aix en Provence, Castelnau le Lez et Toulouse.

A Nogent sur Marne la célébration est dirigée par d'anciens officiers de l'armée nationale vietnamienne (Colonel Trần Dinh Vy, Médecin-Colonel Hoang Co Lan), les couleurs françaises et vietnamiennes sont levées en même temps, les participants d'origine vietnamienne sont de plus en plus nombreux.

A Vincennes les associations khmères, laotiennes et hmongs nous accompagnent fidèlement.

Selon leur tradition, certaines sections ont commémoré la résistance aux Japonais (9 mars) et la bataille de Dien Bien Phu (7 mai).

La réduction du format des armées a entraîné la disparition de bon nombre de musiques militaires qui rehaussaient nos cérémonies.

Organisation

Les anciens combattants vieillissent. Certains perdent leur mobilité. Réunir une section est parfois difficile. Quelques présidents se déplacent en plusieurs lieux du département. D'autres organisent des sessions avec des associations de mêmes sentiments.

Le Bulletin de l'ANAI reste le lien essentiel. Malgré des ennuis de santé le Colonel Rives poursuit ses investigations dans les archives de l'armée ; il fait paraître chaque trimestre des informations inédites sur l'histoire militaire de l'Indochine. Marie Lê Quan continue à rechercher et à publier des études antérieures à 1940. Développement économique, sanitaire et culturel remarquable, projet humain et politique insuffisant, parfaite conscience de cette situation par les autorités supérieures de la colonie, indifférence du gouvernement français aux projets de réforme, tout ce bilan que nous avons cru établir récemment était connu en 1930.

Ces découvertes sont utiles aux anciens combattants, qui apprennent à connaître l'Indochine qu'ils ont aimée. Elles sont également nécessaires aux Indochinois d'aujourd'hui : les Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens de là-bas parce que le marxisme a effacé leur histoire, les réfugiés d'après 1975 parce que leurs enfants si bien intégrés ont un peu perdu la mémoire de leur origine.

Le Site Internet de l'ANAI permet de toucher un public qui ne se serait jamais intéressé à l'Indochine. Mais les premiers contacts sont souvent sans lendemain. Il est également précieux pour les échanges avec des correspondants étrangers soucieux de recherches historiques.

La Section de Haute Marne a été dissoute. Celles du Gers et du Lot et Garonne ont un trésorier commun. Une section tente de se former en Guyane.

C'est le terme officiel. En ce qui nous concerne, pourquoi ne pas dire sympathie ? Nous avons aimé le même pays, qui n'était pas le nôtre, et souffert de la même incompréhension de la part du nôtre. D'où ce lien entre nous qui, paradoxalement, se renforce alors que nous nous déplaçons moins. Les rivalités entre associations disparaissent, le Comité National d'Entente porte bien son nom ; seule demeure parfois une différence de génération. Localement de nombreuses sections adhèrent à des comités patriotiques.

Matériellement nous ne pouvons rien les uns pour les autres car nous ne sommes pas riches ; notre association vit de nos cotisations, c'est à dire de peu. Certaines subventions ont été supprimées sans préavis au mois d'août. Mais les lois et les règlements ont prévu le droit à réparation et les secours d'urgence ; l'ANAI, qui participe aux commissions départementales de l'ONAC, joue alors un rôle d'accompagnement, signalant les camarades en difficulté, les conseillant dans leurs démarches et, plus généralement, les aidant à supporter la vie.

Un service de proximité est assuré par le siège, les sections ou les comités. La plupart organisent des visites aux malades, voire des courriers de vacances et des excursions touristiques, qui apportent de la joie aux isolés. Les besoins de visite au domicile des impotents, voire aux maisons de retraite, ne sont malheureusement pas tous satisfaits.

Le Bulletin de l'ANAI favorise des retrouvailles d'anciens camarades ; nous l'apprenons longtemps plus tard.

De nouveaux réfugiés se manifestent encore. Ce sont souvent d'anciens enfants déportés par les Khmers Rouges et demeurés clochards au Cambodge après leur libération sans pouvoir retrouver leur famille. Des parents plus chanceux, établis en France et naturalisés, les ont recherchés et invités à les rejoindre. Entrés avec un visa de tourisme, ils végètent sans papier dans la peur. C'est à l'ANAI, héritière du Comité National d'Entraide, que ces malheureux se présentent un jour. Mais dans la France actuelle leur régularisation prend plusieurs années. C'est pour le siège un souci important, qui l'oblige à entretenir des relations avec les administrations et à garder le contact avec des organisations humanitaires.

En 2007 le président de l'ANAI est allé plaider devant la Commission des Recours des Réfugiés en faveur d'une Vietnamiennne qui avait été vendue en Chine et avait réussi à s'enfuir en France. La qualité de réfugiée lui a été reconnue.

Une autre Vietnamiennne, naturalisée par mariage avec un Français, a été abandonnée par son mari et se trouvait de ce fait menacée d'expulsion du territoire. Au bout de dix ans l'ANAI pense obtenir sa régularisation en 2010.

Malgré la démarche du Ministre soucieux de « mémoire partagée », le gouvernement de Hanoï a refusé un partenariat avec la France pour soigner gratuitement les mutilés de toutes les guerres. Nous poursuivons donc notre aide discrète aux invalides de l'armée française.

L'œuvre que nous avons fondée en 1990 sous le nom d'ANAI-Parrainage a pris sa totale indépendance le 19 juin 2008 ; le nouveau président n'est pas

membre de l'ANAI. D'autres associations bénéficient de la générosité de nos adhérents. Citons les Frères des Écoles Chrétiennes à Saigon et à Biên Hoa, qui sont soutenus par la Section des Pyrénées Orientales, les œuvres Hospitalières de l'Ordre de Malte à Saigon, auxquelles participe la Section du Rhône. Certaines Sections travaillent sans intermédiaire : les Pyrénées Orientales dans deux villages : l'un au Nord, l'autre au Sud, le Rhône au Cercle Francophone de Da Nang, au Centre de Chirurgie de la lèpre de Saigon, à la Bibliothèque scientifique et médicale de Phnom Penh.

Conclusion


Depuis le Souvenir Indochinois de 1917, l'ANAI a toujours mis son point d'honneur à réunir civils et militaires, Métropolitains et Indochinois, de toutes les périodes, en vue d'une action de mémoire et d'entraide. La tâche n'a jamais été simple ; à certains moments elle était envenimée par les querelles politiques françaises, vietnamiennes, cambodgiennes ou laotiennes. Aujourd'hui où les témoins atteignent la sérénité, c'est leur âge qui pourrait être un frein. Mais le mouvement est lancé : en France la jeunesse qu'il faut instruire, là-bas celle qu'il faut secourir ont placé leur espoir en nous. Continuons à porter la hotte de l'amitié.

(1) Des touristes pour la plupart, les combattants inhumés à Fréjus ayant rarement de la famille.

(2) Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives.

Le site de l'A.N.A.I. est en service.

<http://www.anai-asso.org>

					
A.N.A.I. : Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois					
France / Indochine : Histoire et Mémoire					
L'A.N.A.I.	L'INDOCHINE	LE TEMPS DES MISSIONS ET DE LA CONQUETE	LE TEMPS DE LA PAIX L'OEUVRE DE LA FRANCE	LE TEMPS DE LA GUERRE	LIEUX DE MEMOIRE

Nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient enrichir le site en envoyant au siège (15 rue de Richelieu, 75001 Paris) des articles sur l'œuvre de la France en Indochine (santé, instruction publique, voies de communication, développement rural, etc.). Les photos jointes devront être libres de tout droit et, si elles ont été scannées, de bonne qualité. Éventuellement, les photos seront renvoyées à l'expéditeur sur demande, après utilisation.

PALMARÈS DES SECTIONS EN 2009

Expositions de l'ANAI

- Charente : Champagne-Mouton, 2-6 février ; Mornac, 4-10 juin et 4 octobre
- Haute Garonne : Toulouse, 4-14 juin
- Flandres : Dunkerque, 5-20 juin

Expositions de l'UNC

Flandres : Lille, 8-15 juin

Expositions de l'ONAC

- Drôme-Ardèche : Privas, 26 janvier-2 février
- Puy de Dôme : Clermont Ferrand, 20 mai-6 juin ; Chamalières, 20 décembre-2 janvier
- Paris VII^e, 22-25 mai
- Loire Atlantique : Nantes, 6-9 juin
- Val de Marne : Le Perreux, 8 juin
- Yonne : Joigny, 8 juin
- Yvelines : Versailles, 8 juin
- Allier : Saint-Pourçain, 22 septembre-10 octobre
- Rhône : La Valbonne, 28 novembre

Journée Mémoire pour écoliers

- Languedoc : Montpellier, 23 avril.
- Orne : L'Aigle, 22 mai ; Alençon et L'Aigle, 8 juin

Conférences et films

Aube : Troyes (10 octobre), Béarn : Pau (12 mars), Bouches du Rhône : Aix (12 décembre), Marseille (19 décembre), Cambrésis : Cambrai (23 avril), Charente : Mornac (4 octobre), Côte d'Armor : Dinard (29 mars), Flandres : Lille (22 mars), Languedoc : Montpellier (12 juin, 25 novembre), Loire : Saint-Étienne (24 février), Loire Atlantique : Nantes (8 juin), Manche : Saint-Lo (13 septembre), Paris 7^e (28 mai), Rhône : Lyon (16 mars), Monistrol sur Loire (19 mars), Val de Marne : Maison Alfort (24 avril), Le Perreux (9 juin, 11 juin), Vienne : Poitiers (8 juin), Yvelines : Versailles (21 mars).

Salon du Livre

Seine et Marne : Meaux (4-5 octobre)

Cérémonies du 9 mars

Charente, Côte d'Armor, Drôme-Ardèche, Landes, Moselle

Cérémonies du 7 mai

Aube, Bouches du Rhône, Drôme-Ardèche, Hainaut, Moselle (2), Pyrénées Orientales, Val de Marne

Cérémonies du 2 novembre

- Val de Marne, Paris-Hauts de Seine, Yvelines, Essonne, Seine et Marne, Aube, Charente Maritime, Lot et Garonne,
- Bouches du Rhône

Cérémonie du 19 décembre

Val de Marne

Inauguration de plaque ou de monument

Ain : Bourg en Bresse (28 septembre), Drôme-Ardèche : Coux (7 mai), Languedoc : Clapiers (17 octobre), Moselle : Saint-Avold (17 septembre), Pyrénées Orientales : Villeneuve de la Raho (4 avril), Val de Marne : Le Perreux (8 juin)

Pèlerinage à Fréjus

Bouches du Rhône (4 novembre)

Forums d'associations

Bouches du Rhône : Salon de Provence (12 septembre), Hainaut : Valenciennes (26 et 27 septembre), Val de Marne : Vincennes (5 septembre)

Comités interassociatifs

Alsace, Aube, Bouches du Rhône, Loire, Loire Atlantique, Lot et Garonne, Manche, Moselle, Rhône

Réunions dans les maisons de retraite

Aube : Troyes (13 mai), Bouches du Rhône : Beaurecueil (25 janvier, 3 avril, 2 mai, 11 novembre), Yonne (décembre)

Réunions avec des Indochinois

Bouches du Rhône : Puyricard (15 février), Charente Maritime : La Rochelle (27 janvier), Flandres : La Bassée (1^{er} février), Languedoc : Castelnau le Lez (8 mars), Moselle : Metz (26 janvier), Pays Basque : Anglet (26 janvier), Pyrénées Orientales : Canet en Roussillon (8 février), Yvelines : Chanteloup (17 janvier).

Action en Indochine

• **Action directe** : Charente-Maritime (Chau Son, Hué, Qui Nhon), Rhône (Académie Royale de Médecine et de Chirurgie du Cambodge, Hôpital de Kompong Trabek, Centre de Chirurgie de la lèpre à Saïgon, Cercle Francophone de Danang) – Parrainage, donateurs : Allier, Béarn, Bouches du Rhône, Charente, Charente Maritime, Corrèze, Drôme-Ardèche, Franche Comté, Gers, Gironde, Hainaut, Ille et Vilaine, Landes, Languedoc, Loire, Loire Atlantique, Lot et Garonne, Manche, Morbihan, Moselle, Oise, Orne, Paris, Pays Basque, Puy de Dôme, Rhône, Seine et Marne, Val de Marne, Var, Vienne.

• **Action par intermédiaire** : Charente (SOS Villages d'Enfants), Côtes d'Armor (Jeunes Pousses), Essonne (Amitié-Coopération Franco-Laotienne), Flandres (Sourires du Vietnam), Franche Comté (SOS Cambodge), Ille et Vilaine (Frangipancier, France Solidarité Cambodge et Médecins Laotiens en France), Landes (Missions Étrangères), Morbihan (Vietnam Espérance Développement), Pyrénées Orientales (Frères des Écoles Chrétiennes), Rhône (Ordre de Malte), Vendée (Enfants du Mékong), Yvelines (SIPAR, Fraternité Vietnam-Cambodge-Laos).

STRUCTURE DU MONDE CROYANCES POPULAIRES

Conception du monde

Le monde apparaît au Cambodgien sous la forme suivante :

Au centre s'élève le Phnom (mont) Prah Somèr, ou Prah Somèru.

Aux quatre points cardinaux, quatre montagnes moins élevées, portant toutes quatre le nom de Phnom Yukânthor.

L'ensemble de ces cinq montagnes, s'élevant chacune isolément des flots, est entouré par un océan qui porte le nom de Srâmot (mer) Sothondâr, limité de toutes parts par une nappe d'eau immobile appelée Srâmot at sasay, ou mer sans vie, sur laquelle rien ne peut flotter et que nul être terrestre ne saurait atteindre.

L'espace, au-delà de cette mer sans vie, est divisé en quatre océans dont l'axe est dirigé vers chacun des points cardinaux. Ces quatre océans sont séparés entre eux et limités extérieurement par d'infranchissables mers sans vie, qui revêtent, sur les dessins cambodgiens, l'apparence de canaux, et sont surmontés dans l'espace par un éther cristallin.

Du Srâmot Chakrâval, l'océan situé au Sud du Phnom Prah Somèr, émergent tous les continents, toutes les îles qui constituent notre monde terrestre ; on ne peut dire notre planète, puisque la conception khmère n'en fait pas un globe isolé dans l'espace, mais une immense surface tabulaire s'étendant encore sous d'autres mondes au-delà des mers sans vie.

Ce monde méridional s'appelle le Chumpuv Tvip, ou île du Chumpuv, bel arbre aux fleurs rouges, le Jambosier. Le Chumpuv Tvip est le Jambu Dvipa des Hindous.

Les hommes habitant ces régions méridionales sont bâtis comme nous le sommes tous ; ils se livrent à l'agriculture et font cuire leurs aliments sur le feu.

Dans l'océan situé à l'Est du Prah Somèr se trouve l'île Borviti, habitée par des hommes ayant la figure carrée.

Au Nord du Prah Somèr, l'océan baigne l'île Odâkâr, dont les habitants ont le visage rond et portent un œil sur la face et un œil sur le dos de la tête.

A l'Ouest du Prah Somèr, la mer entoure l'île Amârkuryeani, dont les hommes n'ont qu'une demi-figure, celle-ci étant partagée suivant le plan de symétrie.

Le soleil et la lune décrivent autour du Phnom Prah Somèr et des Phnom Yukânthor un cercle dont le plan est environ à mi-hauteur de la montagne centrale, à un niveau inférieur au sommet des quatre monts latéraux.

La table qui porte l'ensemble des mondes à une épaisseur de 84 mille yuch, soit environ 1 million 75 mille kilomètres.

Au dessous de cette table se trouve une nappe d'eau, soutenue par une couche d'air tourbillonnant ; la nappe d'eau et la couche d'air ont chacune, comme le support des mondes, une épaisseur de 84 mille yuch.

Les paradis

Les sommets des quatre Phnom Yukânthor atteignent, par rapport à notre monde, une altitude de 42 mille yuch. Chacun d'eux est occupé par un royaume paradisiaque. Chacun de ces royaumes, appelés tous quatre Chadomohareachika, forme un carré de 500 yuch de côté, est entouré de sept enceintes faites



d'or et de pierres, séparées entre elles par des fossés embaumés de lotus. Ils sont habités par des Tevoda ayant six mille brasses de hauteur, une beauté admirable, la faculté de se transformer à volonté, de se déplacer dans l'éther, et vivant 9 millions de nos années humaines.

Ils entrent spontanément dans la vie à l'état d'adolescents et ne vieillissent pas.

Le terme de leur existence leur est annoncé par quatre signes qui modifient leur état normal : ils deviennent susceptibles de transpirer ; la malpropreté adhère à leur corps ; ils cessent de répandre des effluves embaumés ; leurs vêtements sont atteints par l'usure. Sept jours après l'apparition de ces signes, leur corps se dissout dans l'air sans laisser aucune trace.

A la tête de ces quatre royaumes sont quatre rois, nommés respectivement : Virullhakkh, Virulpak, Kuvèro, Tohsârôth ; tous quatre sont subordonnés à Indra.

Le Taveaktengsa, résidence d'Indra, situé sur le sommet du Phnom Prah Somèr, se trouve à 48 mille yuch au dessus des Chadomohareachika. Il couvre un carré de 10 mille yuch de côté.

Les Tedova qui l'habitent ont la même taille que ceux des Chadomohareachika, prennent naissance et meurent de même ; mais ils vivent 36 millions d'années humaines.

Prah Eyso (Çiva) était, à l'origine, le roi du Taveaktengsa. Mais il ne fut pas fidèle à sa mission, l'orgueil de sa puissance lui ayant inspiré le désir de se substituer à Dieu. L'esprit suprême le subordonna alors à Indra, qui est le suzerain des rois régnant sur les quatre Chadomohareachika et le Taveaktengsa.

Ce dernier Paradis est aussi le lieu de résidence de Prah Noreay (Nârâyana ou Visnu).

Au dessus du Taveaktengsa, quatre étages de royaumes paradisiaques flottent dans l'espace : le Paradis Yamear, à 84 mille yuch plus haut que le Taveaktengsa, habité par des Tevoda hauts de huit mille brasses, vivant 144 millions de nos années, soumis au roi Soyam ; le Paradis Dohseydda, dominant le précédent de 168 mille yuch, et gouverné par le roi Sândos ; les Tevoda y vivent 576 millions d'années. Le Paradis Nimearddey, à 42 mille yuch au dessus, où les Tevoda, sous l'autorité du roi Nimmoth, vivent 2 milliards 344 millions d'années. A 42 mille yuch plus haut encore flotte le Paradis Paronimidasahvodey, partagé en deux royaumes régis par le roi Parihnimidâsavotdey et le roi Mearearchi, de puissance égale, régnant tous deux sur des Tevoda vivant 9 milliards 376 millions de nos années.

On ne saurait, sans sortir du cadre de cette rapide étude, rechercher le sens ésotérique de ces nombres et de leurs rapports entre eux.

A une distance échappant à toute mesure au dessus de ces Paradis de Tevoda flottent dans l'espace seize étages habités par des Prah Prohm, être supérieurs ayant un corps, quatre faces, quatre ou six bras suivant la catégorie à laquelle ils appartiennent, insexués, n'éprouvant aucun besoin physique, vivant dans une immobilité absolue, « tels que les images du Buddha dans nos pagodes », disent les Khmèr, sans jamais modifier la position, soit assise, soit debout, dans laquelle ils ont été créés, vivant de un tiers de kal à 16 mille kal ou périodes cosmiques s'étendant entre deux incendies universels.

Il ne paraît pas nécessaire de donner ici l'énumération des seize catégories de Prohm, qui n'ont point de chefs, n'ayant aucun besoin d'être gouvernés puisque, disent les Cambodgiens, ils n'ont pas à se procurer de nourriture, et qu'ils n'ont pas de femmes ; ce qui veut dire qu'ils n'ont aucune préoccupation matérielle, pas d'intérêts à défendre, donc point de contestation à régler.

Plus haut encore, existent quatre étages habités par les Prah Prohm arup (a privatif ; rup : forme matérielle). Ce sont des êtres complètement immatériels, en qui n'existe plus que l'aspiration d'atteindre le Prah Nipean ou Nirvâna.

Les enfers

En dessous de l'île du Chumpuv s'enfoncent les seize étages des enfers. Ils sont tous régis par un roi suprême, le Tevabot Yom (Yama).

La royauté des enfers a été confiée à un Tevabot pour les raisons suivantes :

Il est extrêmement difficile de prononcer avec une parfaite équité la peine de chacun. Un être qui ne serait pas divin ne saurait suffire à cette tâche ; il risquerait d'agir par caprice, de se laisser corrompre ou fléchir par les supplications, de ne pas proportionner exactement le châtement à la faute commise. Un Tevabot a une influence céleste ; rien ne peut lui être caché, même au plus secret des cœurs ; sa droiture est absolue.

Yom est assisté de quatre grands juges, Kinhchânang, Enokkenhchânang, Chetâlokkâbal et Kalteva, et d'un nombre considérable de juges inférieurs.

Les seize étages de l'enfer, où les tourments sont de plus en plus terribles de l'un à l'autre, sont comparables au purgatoire, en ce sens que les peines n'y sont pas éternelles ; dans l'enfer Sanhchib, par exemple, le moins redoutable des seize étages, le séjour dure neuf millions d'années humaines. Dans le seizième enfer, les peines durent dix mille fois plus longtemps et sont dix mille fois plus graves ; mais elles prennent fin cependant.

L'espace manque ici pour décrire ces supplices, variant avec les fautes commises.

Sur la face inférieure du monde Chakrâval, se trouve l'enfer définitif, le Luk Kandâr, où n'existent que de l'eau plus froide que la glace, et des espaces totalement nus, où ne se pénètre aucune trace de lumière, sauf au moment où un Bodhisatva prend naissance sur terre ; quand il atteint l'état de Buddha ; quand un Buddha sort de la vie terrestre pour entrer au Prah Nipean (Nirvâna). Dans ces trois circonstances, le rayonnement du saint personnage illumine le Luk Kandâr pendant l'instant nécessaire aux condamnés pour se voir les uns les autres et prendre conscience de leur nombre. Ils vivent cramponnés par les ongles des mains et des pieds contre la face opposée de notre monde, « la tête pendante comme les chauves-souris ».

Cet enfer éternel est réservé aux parricides, aux suicidés, aux meurtriers de bonzes ou d'hommes adonnés à la vertu ; à ceux qui se sont acharnés contre le Buddha ou sa sainte religion.

Pour les suicidés cependant, certains textes contredisent leur condamnation à l'enfer éternel, spécifiant qu'ils sont voués au suicide pendant cinq cents incarnations successives.

Les Génies

Notre monde est rempli de génies : manes, larres, Arak ou génies domestiques, Khmoch et Mémot ou revenants, Mêsâr rappelant nos fées, Neakta, génies champêtres ou forestiers, qu'il est souvent nécessaire de se concilier pour pénétrer impunément dans certains lieux dont, autrement, ils interdiraient l'accès.

Les génies sont souvent protecteurs ; peu d'entre eux sont très redoutables, la plupart se laissant fléchir moyennant quelques cérémonies propitiatoires.

De petits autels rustiques leur sont dédiés dans certains points de la forêt ; ils sont invoqués par les bateliers dans les passages dangereux ou pendant les tempêtes ; ils sont l'objet de menues offrandes, consistant principalement en riz et en baguettes d'encens.

Les superstitions sont extrêmement nombreuses et variées ; on ne saurait les énumérer ici.

Condition de l'homme

La vie terrestre n'est qu'un moment d'une longue existence jalonnée par des incarnations successives.

La condition de l'homme est régie par son kam (karman), conception assez difficile à saisir pour un esprit européen, et dont il est fort malaisé de formuler une définition quelque peu précise. On tentera d'en donner une notion en l'appelant : la destinée résultant des actions accomplies au cours des vies successives.

La façon dont s'enchaînent ces vies successives n'est pas conçue par tous de la même manière ; les Cambodgiens qui se réclament de la pure doctrine bouddhique admettent qu'à l'instant même de la mort, l'âme se réincarne dans un nouveau corps, les existences terrestres se succédant en un tourbillon sans repos jusqu'au jour de l'anéantissement final.

Mais la croyance la plus répandue dont le peuple khmère est bien différente : la vie terrestre est une épreuve, au sens propre du terme ; elle est infligée momentanément à l'âme pour permettre à Dieu de juger son état de développement réel.

La véritable existence se déroule en dehors de ce monde. Mais, dans son état normal, l'âme ayant connaissance de tout son passé, de ses manifestations louables comme de ses fautes, des sanctions résultant des unes et des autres, est trop avertie pour se laisser entraîner par ses mauvais penchants.

Pour que sa valeur intrinsèque puisse être éprouvée, elle est envoyée s'incarner sur la terre, où l'état grossier qu'elle revêt la prive momentanément de tout souvenir, où, par suite, elle est livrée à ses tendances propres et agit en conséquence.

Cette expérience faite, l'âme est appelée soit à subir dans l'étage approprié de l'enfer la peine que méritent ses fautes ce qui explique la durée limitée du séjour en enfer tel qu'il a été exposé plus haut, soit à jouir dans un état bienheureux du fruit de ses mérites.



L'une ou l'autre de ces existences extra terrestres prendra fin pour une nouvelle épreuve terrestre. Une âme ayant séjourné aux enfers peut, après une réincarnation, atteindre à la vie bienheureuse si, dans cette existence, elle a montré que la peine subie a suffi à la ramener ou bien ; une âme ayant participé à la vie bienheureuse peut redescendre en enfer si l'épreuve renouvelée la fait renaitre indigne des faveurs qui lui ont été accordées.

La vie terrestre est une dans son essence ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre les conditions humaine, animale ou végétale ; les contes khmères décrivent constamment des êtres qui, pour une raison ou pour une autre, revêtent successivement les trois formes ; ce n'est pas forcément une déchéance pour une âme qui a habité un corps humain de se réincarner dans une forme animale ou dans une plante.

Au moment de se séparer de son enveloppe terrestre, l'âme est libre de choisir l'état dans lequel elle reviendra dans ce monde ; mais le désir qu'elle exprime s'accomplira à ses risques et périls. Cela veut dire que si elle choisit une condition au-dessus de ses capacités, elle s'exposera, ayant assumé des responsabilités qu'elle ne saurait satisfaire, à faillir à ses obligations et à ses devoirs, commettant des fautes d'autant plus lourdes que sera plus grande la disproportion entre sa valeur et la situation qu'elle aura voulu occuper ; elle subira les peines qu'elle aura ainsi méritées.

On a vu quels sont les crimes entraînant l'enfer irrémédiable.

Les âmes qui ne tombent pas dans cette extrémité doivent, d'existence en existence terrestre, justifier d'une épuration s'affinant de plus en plus, jusqu'au moment où l'épreuve n'est plus nécessaire ; alors elles cessent de se réincarner.

Les Cambodgiens admettent que, pour atteindre une élévation suffisante, il est indispensable de terminer le cycle des vies terrestres dans l'état monastique.

Les Khmères qui admettent la réincarnation immédiate au moment même de la mort, font souvent, par là même, abstraction des séjours en enfer comme fruit des péchés commis dans chaque existence terrestre. Pour eux, la punition de la faute réside dans le fait que la faute a été commise. C'est une théorie analogue qui est exprimée par le « pier », ou réflexion de la faute sur son auteur. Aucune action, bonne ou mauvaise, ne s'efface ou ne se rachète ; l'âme traîne éternellement après elle toutes ses manifestations passées.

De ce très rapide et sommaire résumé, il résulte que chaque être vivant se trouve dans la condition que lui permet le degré d'évolution de son âme. Il doit donc accepter la situation qu'il occupe sur la terre, car elle lui est assignée par la justice divine.

La création de l'homme

Après le dernier incendie universel, suivi d'un déluge qui couvrit entièrement les mondes terrestres, les monts Yakânthor, le Prah Somèr, les paradis supérieurs de Tevoda et les trois étages inférieurs du paradis des Prah Prohm, toute vie était détruite, aussi bien dans notre monde Chakrâval que dans les trois autres mondes terrestres.

Une fois reconstituées les îles Chumpuv, Borviti, Odâkâr, et Amârkuryeani, Dieu désigna huit Prah Prohm pour être les gardiens de ces quatre mondes ; deux de ces divins personnages prirent possession de chacune des îles.

Les Prohm, habitant les régions destinées aux hommes, mangèrent des fruits de la terre ; aussitôt, ils perdirent leur état divin ; dans chacun des mondes, ils devinrent sexués, se transformant l'un en homme, l'autre en femme ; de ce couple primordial naquirent les habitants qui peuplèrent les quatre divisions de la terre.

SOUVENIR DU TONKIN

(Octobre 1947)

21 octobre : Depuis deux jours, notre compagnie est dans ce que l'on appelle la moyenne région du Tonkin. Et nous cantonnons dans les ruines de Tuyên Quang, petite ville illustrée par la Légion Étrangère lors de la conquête.

En cette soirée chacun s'affaire dans le bivouac, quand un ordre nous est transmis : « Départ demain à l'aube ». Nous devons aller relever une compagnie de la Coloniale à 50 kilomètres d'ici. Tenue : pantalon de toile, chemise, sac dorsal avec couverture et moustiquaire ; les sacs marins seront stockés pour être acheminés par voie fluviale. Chacun range son paquetage, ne gardant que le nécessaire, les armes sont vérifiées.

22 octobre : Cinq heures du matin réveil, un chocolat tiré des caisses de rations est préparé, pendant que chacun boucle son sac à dos dans la nuit. En silence la compagnie se rassemble. A six heures, elle se met en route dans l'ordre suivant : deuxième section, puis les deux groupes restant de la première (à laquelle j'appartiens, et qui a déjà été éprouvée voici quelques jours), derrière viennent la section de commandement et une section muletière, la troisième section ferme la marche. Pour ce déplacement la section de mitrailleuses et engins a été fractionnée. Une mitrailleuse est rattachée à chaque section de voltige, et les deux mortiers de 60 mm sont groupés à la section de commandement.

Nous prenons la formation colonne par deux, en utilisant les deux côtés de la route. A la sortie de la ville, voici les premières traces des rebelles. Sur deux cents mètres la route est coupée par des trous creusés en quinconce, piège que nous surnommons touches de piano. Puis elle se déroule sans autres détériorations. Mais de chaque côté les paillotes ont été incendiées, c'est l'abandon complet, pas une âme.

Nous parcourons deux kilomètres, et arrivons à un pont resté intact. Autour de nous, c'est la plaine, encore un village brûlé. Quatre kilomètres plus loin, nous atteignons les premières collines. Nous contournons le premier contrefort et arrivons devant un arroyo. Hélas le pont a sauté. Nous quittons la route, et cent mètres plus loin nous passons à gué. Puis, nous regagnons la route dans un village détruit.

Sur l'ordre du capitaine Santus, nous faisons une pause casse-croûte, et nous en profitons pour réajuster les bâts des mulets. Quelques hommes détachés en guetteurs assurent la protection. En un quart d'heure le déjeuner est expédié. Et nous reprenons la marche, attentifs au moindre bruit.

A la sortie du village, le paysage se transforme et nous entrons dans la brousse. De chaque côté, c'est un épais taillis surplombé par de grands arbres touffus. L'ensemble est si dense qu'il n'est pas question d'y détacher des éclaireurs de flanc. Le chemin descend légèrement et s'encaisse un peu.

Nous avons à peine parcouru deux cents mètres qu'une fusillade éclate sur les flancs de la colonne, mais surtout sur l'arrière. Chacun s'apprête à riposter, tout en tenant compte que notre mission est de passer en évitant si possible l'accrochage. Nous continuons donc notre progression en cherchant à franchir cette zone dangereuse. Dans cette brousse très dense l'ennemi est tapi invisible.

Hélas, des hommes sont touchés, et le toubib qui nous accompagne est appelé vers l'arrière. Aussitôt la colonne stoppe et chacun se porte sur les bas-côtés pour prendre position. Mais avant que nous ayons fait un geste, une bombe éclate entre la deuxième et la première section. Puis une autre éclate entre la première et la section de commandement. Un peu plus loin un troisième engin s'ouvre en deux et son effet est moindre. Près du premier entonnoir le médecin et le vétérinaire gisent frappés à mort. Le docteur agonise quelques minutes, griffant le sol de ses doigts. Les servants de la mitrailleuse, qui s'étaient précipités vers les mulets pour débâter et mettre en batterie, sont également étendus sans vie. Un jeune boy, pauvre gosse perdu qui nous suit comme sa nouvelle famille, expire près d'eux. Du muletier et de ses deux bêtes plus de traces, si ce n'est des lambeaux de chair très haut dans les arbres.

La deuxième explosion a fait aussi des victimes. Le Lieutenant Defoly, qui commande la première section, est blessé, une balle ou un éclat d'obus dans la cuisse. Son adjoint, ainsi que plusieurs de mes camarades de la section sont touchés aussi. A l'arrière un sergent est tué. L'Adjudant Sterviniou, adjudant de compagnie, et plusieurs hommes sont atteints.

Aussitôt, les voltigeurs entrent dans le fourré pour éviter une attaque à la grenade. Pendant ce temps les mitrailleuses et mortiers arrimés sur les autres mulets sont rapidement détachés et mis en batterie. Sous notre feu l'ennemi cesse son attaque.

Nous n'avons pas d'appui ni d'observation aériens, et la liaison radio ne s'établit pas. La décision est prise de sacrifier le ravitaillement pour évacuer nos nombreux blessés et morts.

Les caisses de rations sont jetées dans le fossé. Et tandis que les uns assurent la protection, d'autres détruisent les rations. Il faut éviter que les Viêt Minh puissent s'en emparer. Pendant ce temps, les blessés sont hissés sur les bâts qui viennent d'être vidés. L'un de nos supplétifs a l'avant-bras droit arraché. A leur tour les morts sont placés sur les mulets.

Tandis que cette tâche s'accomplit, le radio s'efforce d'obtenir un contact avec le commandement. Un espoir, un avion de transport nous survole, mais l'équipage ne nous voit pas, et sa fréquence radio n'est pas la nôtre. La liaison reste impossible. Dans ce cas nous ne pouvons pas poursuivre notre mission et le capitaine Santus donne ses ordres pour décrocher.

Sous la protection de la troisième section, la première prend position dans les ruines du village que nous avons traversé tout à l'heure, et où nous venons d'envoyer quelques obus de mortier. L'un des mortiers est amené derrière nous et arrose la colline que nous avons contournée avant d'entrer dans la forêt. En même temps la troisième section repasse l'arroyo, et établit une tête de pont. Puis le convoi muletier, divisé en trois fractions, passe à son tour. Le premier groupe de la section Defoly escorte les blessés et les morts. Un mortier et le groupe dont je suis le tireur FM passent ensuite ; puis la mitrailleuse attachée à la section. Bien que blessé à la cuisse le Lieutenant Defoly refuse de quitter son commandement pour être évacué sur un mulet. Il reste à notre tête, utilisant un mât de tente individuelle comme canne. La deuxième section traverse et ferme la marche.

Dès le franchissement de l'arroyo, la colonne se remet en route. Aux alentours tout est calme et même quelques oiseaux gazouillent dans les arbres. A nouveau,

nous longeons la colline, mais à l'inverse, et voici le début de la plaine.

A peine sommes-nous engagés dans le découvert, la fusillade reprend du flanc du coteau. Une mitrailleuse Hotchkiss, reconnaissable à sa cadence de tir, crache. Tandis que dans les arbres des tireurs isolés nous ajustent, utilisant la méthode enseignée par les Japonais. J'arrive à proximité de deux arbres jumelés, plusieurs ennemis y sont postés dans le branchage. Je commence à les arroser avec mon fusil-mitrailleur, aussitôt secondé par un autre FM et une mitrailleuse de 7 mm 62. Nous balayons de bas en haut et de haut en bas ; en un instant ils sont neutralisés. Les muletiers marocains, dont beaucoup ont connu les durs combats de Cassino, s'affolent. Car ici les Viêts sont tellement passés maîtres dans l'art du camouflage que cela tire de partout et on ne voit rien en face. Les mulets se cabrent et plusieurs blessés sont projetés à terre.

Tandis que les mortiers et les lance-grenades entrent en action, le Capitaine donne l'ordre à un groupe de la section de tête de passer coûte que coûte pour demander du renfort ou l'appui de l'artillerie. Le Lieutenant commandant la section muletière monté sur son petit cheval, l'accompagne. L'ennemi dirige son feu sur ce groupe. Alors le Lieutenant lance sa monture au galop et fonce sur Tuyên Quang, poursuivi par les balles qui heureusement ne l'atteignent pas.

Laissant la deuxième section à l'arrière-garde, la section à laquelle je suis affecté prend position sur les flancs de la

colonne. En exécutant ce mouvement, j'entends une voix m'appeler. C'est un de nos sous-officiers, qui blessé se traîne dans le fossé. Hélas, dureté de la discipline, mon rôle de servant d'arme automatique m'interdit de m'arrêter près de lui tant que dure l'accrochage. Je ne puis, en passant, que lui adresser quelques paroles rassurantes.

Voyant que nous faisons face, et ne disposant pas d'engins à tir courbe pour répondre aux nôtres, l'ennemi cesse le tir. Rapidement, nous réorganisons notre convoi et reprenons notre marche, prêts à un nouvel engagement.

Enfin alertée, la base nous envoie du renfort. Et à mi-chemin nous rencontrons deux chenillettes et un GMC transportant une section de combat. Une jeep sanitaire complète ce convoi. Pendant que les arrivants poussent jusqu'au lieu du dernier accrochage, la jeep commence l'évacuation des blessés les plus graves. Parmi eux, l'Adjudant Sterviniou ne survivra pas à ses blessures. Et, tandis que nous continuons à avancer vers notre base de départ, je constate les vides dans nos rangs.

Nous voici aux approches de Tuyên Quang, le Lieutenant Defoly, malgré sa blessure à la jambe est toujours en tête de notre section.

Un ordre nous est donné : « Rassemblement colonne par trois ». En quelques instants nous sommes regroupés, les armes remises à la bretelle, les dos se redressent, les jarrets se tendent. Et, amers mais la tête haute, c'est au pas cadencé que nous regagnons notre can-

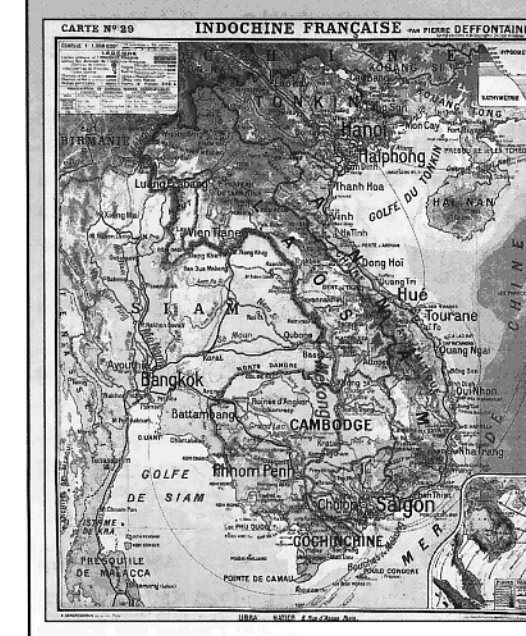
tonnement quitté ce matin pleins de confiance.

En nous préparant pour la nuit, certains d'entre nous essayent d'analyser les événements de la journée. Et il apparaît que nous avons été victimes de la logique dont fait preuve le Viêt Minh. La présence d'un poste au-delà de Tuyên Quang laissait supposer d'autres mouvements de notre part : renfort, ravitaillement, relève ou autres. Et l'épaisseur de la forêt, très dense, limitant la pénétration à quelques passages obligés, le piégeage ou l'embuscade s'en trouvent grandement facilités. D'autre part, aucune trace au sol n'ayant été relevée par les éclaireurs de pointe ou les hommes de la section de tête, il apparaît que nous sommes tombés sur des pièges réalisés depuis quelque temps et commandés électriquement. Lors de notre arrivée à Tuyên Quang, nous avons découvert les restes d'un dépôt d'obus de fort calibre. Il semble que ce soit de ces projectiles qui aient été piégés.

Pour nous le bilan est lourd : une quinzaine de morts, une vingtaine de blessés. Après les escarmouches que nous avons eues en montant la Rivière Claire avec quelques malades, la première section à laquelle j'appartiens compte huit hommes valides sur les vingt huit qui la composait voici moins de huit jours en quittant Hanoï.

Caporal-Chef Jean Thauvel
Bataillon de Marche
du 43^e Régiment d'Infanterie
2^e Compagnie

Cartes en vente au siège



◀ **Carte physique et politique**
(Editions Hatier 1952)
Format 600 x 720 mm
Prix : 20 €

■ **Plan de Saïgon-Cholon**
avec guide des rues,
1952 (50 cm x 60 cm)
Prix : 5 €

■ **Plan de Hanoï**
Prix : 5 €

▶ **Carte ethnolinguistique**
(dessinée et publiée
par les services géographiques
de l'Indochine - Février 1949)
Format 800 x 570 mm
Prix : 15 €



A Saïgon, chacun connaissait les lycées de garçons Chasseloup-Laubat et Petrus Ky, les lycées de filles Marie Curie et Gialong. Le lycée franco-chinois, qui prit le nom de Fraternité, était moins célèbre. Le Président de l'Association « Fraternité de Saïgon-Cholon », Monsieur Brun, nous le présente à l'occasion de son centenaire.

C'est en 1908 que, sur l'initiative de M. Tsia Man Yan, fut créée une association de commerçants, banquiers, directeurs d'usine, chefs d'entreprise, aussi bien chinois que français. Cette association fut, dès ses débuts, encouragée par le gouvernement général de l'Indochine pour fonder un « Lycée Franco-Chinois ». Malgré son nom, qui pourrait laisser supposer un établissement d'Etat de l'enseignement secondaire, cette institution privée revêtit dès le départ un caractère original, différent par ses programmes et ses buts de ses homologues français locaux ou métropolitains, et chinois. Située à Cholon, rue Cày Mai (qui deviendra rue des Frères Louis, puis rue Nguyễn Trai) sur un terrain de cinq hectares.

Le but que se proposait l'association – et qui a été atteint – était de donner aux enfants des résidents chinois d'Indochine la possibilité de s'instruire sans avoir à quitter le pays où étaient installées leurs familles. L'enseignement comportait surtout des matières pratiques qui devaient leur permettre d'être en mesure de gagner leur vie dès la sortie du lycée.

Le cycle secondaire s'étendait sur cinq années. Il comprenait l'étude de la langue et de la littérature chinoises, des poètes et des philosophes chinois, de la langue française, des mathématiques, de la physique, de la chimie, de l'anglais, de la comptabilité et d'un certain nombre de cours pratiques d'application préparant aux débouchés de l'époque. Sauf pour la première année pendant laquelle les élèves se familiarisaient surtout avec la langue, l'enseignement fut donné en français. Un examen de sortie portant sur l'enseignement en chinois et en français donnait droit à la délivrance d'un diplôme, qui était le seul diplôme d'études privées permettant à tout titulaire de devenir professeur de français dans les écoles chinoises de Cochinchine. Il donnait aussi accès sans examen d'entrée à la fameuse université libre de Shanghai, l'université Aurora, fondée et remarquablement dirigée par les Pères Jésuites.

L'enseignement très pratique du lycée, les connaissances poussées qu'il permet-

tait d'acquérir rapidement en français, ses frais de scolarité beaucoup plus bas en général que ceux pratiqués par les autres écoles chinoises privées furent autant d'éléments attractifs pour les élèves qui vinrent chaque année de plus en plus nombreux, au point que le nombre restreint de places dut donner lieu à une sélection, laquelle permit une élévation de niveau et attira encore plus de candidats. Si la première année amena moins de cinquante élèves, dès 1920 il fallut construire un deuxième bâtiment. En 1949 l'établissement dépassa les mille élèves. L'inscription de nombreux Chinois venus de tous les coins de l'Indochine entraîna la création d'un internat. Cent-trente garçons et filles devinrent pensionnaires. A cette époque une vingtaine de classes, d'une quarantaine d'élèves chacune, composaient le lycée. Une quarantaine de professeurs attirés et des chargés de cours distribuaient l'enseignement. Les professeurs français venaient pour la plupart du corps enseignant des établissements officiels français de Saïgon. Les professeurs chinois se recrutaient parmi les diplômés de l'école de pédagogie de Hanoï, puis rapidement parmi les anciens élèves de l'école. Il y eut même en 1952 un docteur ès-lettres chinois de l'université de Lyon.

Le lycée avait été construit avec des fonds souscrits par les diverses maisons de commerce chinoises et françaises de Cochinchine aussi bien que par le gouvernement général sur le terrain de cinq hectares offerts par le fondateur M. Tsia Man Yan. Les débuts furent difficiles, le petit nombre d'élus et les frais de scolarité extrêmement bas n'offraient qu'un revenu insuffisant. Progressivement la situation s'améliora grâce à l'augmentation des frais de scolarité payés par les élèves, aux fonds versés par les Chinois du Sud Viêt Nam et à un certain nombre de subventions officielles.

Jusqu'au milieu des années 1950, les élèves, une fois nantis de leur diplôme de sortie, n'attendaient pas longtemps avant de trouver un emploi. Dans une population chinoise vivant généralement sur elle-même et ayant tendance à ne parler que sa langue, les jeunes diplômés deve-

naient de précieux auxiliaires, tant de leurs compatriotes que des Français, dans les maisons de commerce, les banques, les administrations, comme secrétaires, compradores, interprètes, etc... De plus un débouché important s'ouvrait à eux dans le professorat car les écoles chinoises qui voyaient affluer chaque année de plus en plus d'élèves, recherchaient continuellement des professeurs connaissant le français. L'administration recrutait également parmi eux les meilleurs éléments. Encore dans les années 60 beaucoup d'écoles chinoises seront dirigées par des anciens du lycée franco-chinois et la plupart des professeurs de français de Cholon auront le même cursus.

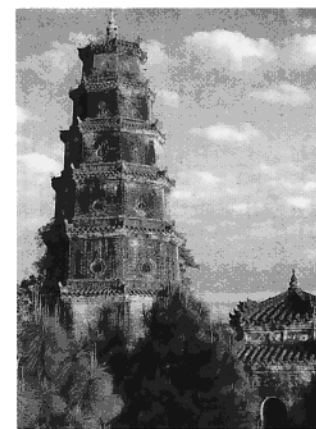
En 1955, l'occupation des locaux par les réfugiés du Nord et les bouleversements politiques perturbèrent l'établissement. La naturalisation des Chinois par le président Ngo Dinh Diem imposa la modification de l'appellation : « franco-chinois » qui devint « Fraternité » et le terme lycée fit place à collège au sens américain pour satisfaire à la mode.

Lors de la transformation du lycée en collège Fraternité, le premier président fut M. Philippe Grandjean, directeur des BGI (Brasseries et Glacières de l'Indochine). Lui succéda le Professeur Rivoalen, dernier doyen français de la faculté de médecine.

Au départ du Professeur Rivoalen, le président fut M. Michel Roux, directeur de la Banque franco-chinoise, dont l'appui permit les premières constructions de nouveaux bâtiments de 1962 à 1964. Son successeur à la tête de la Banque franco-chinoise, M. André Amathieu, lui succéda également à la présidence du conseil d'administration du collège.

A son départ, M. Jean Despierres, de la direction des BGI, lui succéda et poursuivit l'œuvre efficace de son prédécesseur, jusqu'au bouleversement d'avril 1975.

**Michel Brun
Le Port Saint Hubert,
22490 Plouer sur Rance**



VIËTNAM

Le recensement du 1^{er} avril 2009 évalue la population du Viêt Nam à 85,8 millions de personnes, dont 98 hommes pour 100 femmes. 43 % habitent les deltas du Fleuve Rouge et du Mékong, 19 % les régions montagneuses du nord et du centre.

Du 11 au 13 novembre 2009 le Premier Ministre français François Fillon a visité le Viêt Nam pour signer des contrats concernant EADS, Vinci et d'autres entreprises. Il s'agit d'augmenter la participation de la France dans l'économie vietnamienne.

L'Europe a maintenu la taxe de 10 % sur les chaussures importées de Chine et du Viêt Nam. Malgré cette difficulté, contraire aux règles de l'OMC, la croissance économique se maintient à 5 %.

Le dong a été dévalué de 5 % pour contenir l'inflation à 7 % après une flambée de 28 % en 2008.

Le 27 septembre 2009 la police a expulsé 150 religieux et 230 religieuses bouddhistes de leur monastère de Bat Nha (province de Dalat). Ils se sont réfugiés à Bao Loc, d'où la police les chassés le 29 décembre. Leur ordre, dit « du Village des Pruniers », n'est pas reconnu par le gouvernement parce que le fondateur, Thich Nhat Hanh, établi en Dordogne, est lié au Dalai Lama.

Le 11 décembre 2009 le Chef de l'Etat vietnamien, Nguyễn Minh Triết, a rendu visite au Pape Benoît XVI au Vatican. Il lui a exposé que sa politique respectait les directives du Pape aux 31 évêques vietnamiens venus à Rome au mois de juin.

La mobilisation des catholiques qui revendiquent la restitution des

NOUVELLES D'INDOCHINE

terrains et des bâtiments ecclésiastiques confisqués après 1954 au nord, 1975 au sud s'amplifie. A Vinh Long, à Saïgon, à Dalat, à Nha Trang, les réclamations s'exercent dans le calme ; à Hanoï, à Vinh, à Dong Hoi, à Hué, elles déclenchent des émeutes. Imprudemment, les autorités avaient provoqué ce mouvement depuis plusieurs années en cherchant à vendre ces emprises à des commerçants. La doctrine officielle est maintenant de les transformer en espaces verts.

- Assistance étrangère : 45 % du budget.

- Revenu annuel brut par habitant : 250 à 350 dollars.

- Classement parmi les pays les plus pauvres du monde : 133^e sur 173.

- Mortalité infantile : 125 sur 1 000.

- Malnutrition infantile : 47 % des moins de 5 ans.

o o

Le 25 septembre 2009 les procureurs fédéraux américains ont décidé d'abandonner le procès intenté au Général Vang Pao, faute de preuve qu'il ait fomenté un complot contre le gouvernement communiste laotien.

L'organisation des jeux olympiques asiatiques (11 pays inscrits) à Vientiane endette lourdement le Laos, qui a emprunté 100 millions de dollars à la Chine, 19 millions au Viêt Nam, 3 millions à la Corée du Sud, 2 millions à la Thaïlande, 2 millions à Brunei.

Des cessions territoriales et des permis d'immigration ont été accordés en contrepartie : à la Chine au nord et à Vientiane, au Viêt Nam au sud (Voir Bulletin de l'ANAI n° 17 du 1^{er} trimestre 2009 page 13).

Faute d'un nombre suffisant d'athlètes de niveau international, le gouvernement laotien cherche à sensibiliser les jeunes sportifs réfugiés en France et aux Etats-Unis.

Le Ministère de la Sécurité Publique du Viêt Nam s'est implanté

au Laos ; ses locaux ont été inaugurés à Vientiane le 26 août 2009.

Tiao Phouangsavath

CAMBODGE

La crise économique atteint le Cambodge, dont les exportations de vêtements aux Etats-Unis ont diminué d'un tiers. Les organismes internationaux pensent que la croissance tombera de 6 % à 2 %. Mais il n'y a pas de crise bancaire ; ce secteur est en croissance.

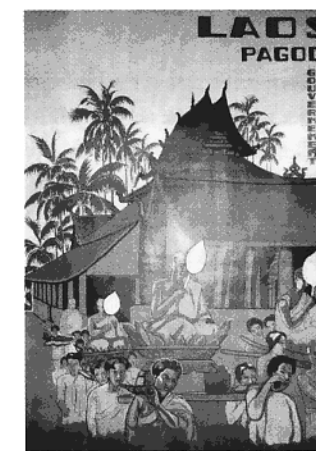
La Banque Asiatique de Développement a octroyé 30 millions de dollars au Cambodge pour moderniser l'agriculture dans le bassin du Tonlé Sap.

Le 14 décembre 2009 à Paris les Ministres français et cambodgien des Affaires Etrangères ont tenu une réunion sur la coopération bilatérale ; la France est le quatrième donateur mondial.

L'Institut de Technologie du Cambodge a organisé une « université d'été » financée par la France. Du 17 août au 5 octobre 2009 à Phnom Penh 150 étudiants cambodgiens ont reçu 300 heures de cours professés par 14 universitaires français en mathématiques, physique et informatique.

Une section de 42 militaires cambodgiens (dont 10 officiers) est partie en Centre-Afrique aux ordres de l'ONU sous le casque bleu. Elle avait reçu une formation pilotée par la Mission Française de coopération de sécurité et de défense.

L'ancien premier ministre thaïlandais Thaksin Shinawatra a été nommé conseiller économique du gouvernement cambodgien (octobre 2009). Dans son pays, il est inculpé de concussion.



LAOS

Voici des statistiques établies par les organisations internationales :

- 5 millions d'habitants, dont 2 millions de Vietnamiens et 500 000 Chinois.

- 85 % d'agriculteurs.

- Croissance économique : 6 à 7 % par an.

Expulsion des Réfugiés Hmongs

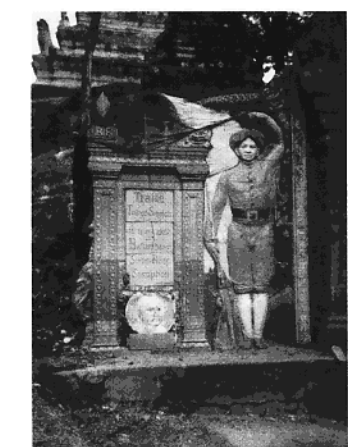
Le 28 et 29 décembre 2009 l'armée thaïlandaise a reconduit au Laos les 4 800 derniers réfugiés hmongs enfermés au camp de Houei Nam Khao. La télévision a diffusé les images du convoi.

L'armée laotienne a placé les expulsés dans deux centres de rétention, l'un à Phalak au nord de Vientiane, l'autre à Muong Kao près de Paksane.

Cette opération, demandée par le Laos soucieux de son prestige, avait été différée par la Thaïlande dans le vain espoir d'un geste des Etats-Unis : soit accueil des demandeurs d'asile soit subvention au gouvernement de Bangkok. Mais une machination concomitante des services secrets a compromis le Général Vang Pao devant la justice américaine (Voir Bulletin de l'ANAI n° 11 du 3^e trimestre 2007 page 13). Et le 15 juin 2009 le Président Obama a déclaré que le Laos avait cessé d'être marxiste-léniniste. L'ambassadeur américain à Vientiane a approuvé le retour forcé des Hmongs.

De la France rien n'était attendu, rien n'est venu.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés a protesté. Amnesty International également.



Livres en vente au siège

- de Philippe Grandjean
- **L'INDOCHINE FACE AU JAPON 1940-1945** - Prix 29 € (*)
- de Paul Rignac
- **INDOCHINE - LES MENSONGES DE L'ANTICOLONIALISME** - Prix 29 € (*)
- **LA GUERRE D'INDOCHINE EN QUESTIONS** - Prix 30 € (*)
- de Pierre Quatrepoint
- **L'AVEUGLEMENT DE GAULLE FACE À L'INDOCHINE** - Prix 18 € (*)
- de Michel Bodin
- **LA FRANCE ET SES SOLDATS, INDOCHINE 1945-1954** - Prix 29 €
- de Roger Berthillot
- **IL ÉTAIT UNE FOIS L'INDOCHINE** - Prix 29 € (*)
- de Philippe Franchini
- **LES MENSONGES DE LA GUERRE D'INDOCHINE** - Prix 27 € (*)
- de Hubert Tourret
- **RIVIERE ET RIZIERE** - Prix 25 € (*)
- du Centre d'Études de Défense Nationale de Montpellier
- **PAIX ET GUERRE EN INDOCHINE - 1935-1955** - Prix 24 € (*)
- de Jean-Pierre Bernier
- **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 10 € (*)
- de Jacques JAUFFRET
- **CRABES ET ALLIGATORS DANS LES RIZIÈRES** - Prix 20 € (*)
- de Maurice Rives et Eric Deroo
- **LES LINH TÂP, HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960)** - Prix 36 € (*)
- de Louis Constans
- **LE FUYARD DE LANG SON** - Prix 29 € (*)
- de Michel Cruciani
- **LE CAMP 114 - PRISONNIER EN INDOCHINE** - Prix 18 € (*)
- de l'ANAPI
- **LES SOLDATS PERDUS** - Prix 30 € (*)
- de Jean-Christophe Brunet
- **GENDARMES-PARACHUTISTES EN INDOCHINE - 1947-1953** - Prix 29 € (*)
- de Geneviève de Galard
- **UNE FEMME A DIÊN BIÊN PHU** - Prix 25 € (*)
- du Général Luc Lacroze
- **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE** - Prix 10 € (*)
- du Général Guy Simon
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 10 € (*)
- **LE PETIT LIVRE ROUGE DE L'ANAI** - Prix 5 € (*)
- De Hélié de Saint-Marc
- **NOTRE HISTOIRE** - Prix 26 € (*)
- **TOUTE UNE VIE** - Prix 32 € (*)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Étrangères
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 22 € (*)
- de Pierre-Henri Chanjou
- **LE FEU SACRÉ - Des hauts plateaux Moïs aux savanes du Tchad** - Prix 20 € (*) (au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- du Major Battistini
- **AVENTURES EN ANNAM 1951-1953** - Prix 28 € (*)
- du Commandant René Chauvin
- **CARNETS DU TONKIN-DINASSAUT 4** - Prix 23 € (*)
- de Guy Lebrun
- **LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS** - Prix 23 € (*)
- de Henry-Jean Loustau
- **LES DEUX BATAILLONS** - Prix 20 € (*)
- de Jacques Favreau et Nicolas Dufour
- **NASAN - La victoire oubliée - 1952-1953** - Prix 26 € (*)
- de Emile Lebargy et André Galabru
- **INDOCHINE DE MA JEUNESSE** - Prix 21 € (*)
- **GOULAGS INDOCHINOIS** - Prix 24 € (*)
- de Claire Fourier
- **ROUTE COLONIALE 4 EN INDOCHINE** - Prix 7 € (*)
- de André Mengelle
- **DIÊN BIÊN PHU. DES CHARS ET DES HOMMES** - Prix 25 € (*)
- du Médecin-Général Fernand Merle
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 10 € (*)
- de Raoul Hardouin
- **OMBRES INDOCHINOISES - L'Indochine sous l'occupation Japonaise - 1941-1945** - Prix 21 € (*)
- de Jean-Pierre Pissardy
- **COMMANDOS NORD-VIETNAM - 1951-1954** - Prix 46 € (*)
- de Ione Rhodes et Marie-Claude Gelbon
- **LE CHANT DU RIZ PILÉ - Cent recettes vietnamiennes** - Prix 22 € (*)
- de Cyril Payen
- **LAOS LA GUERRE OUBLIÉE** - Prix 22 € (*)

(*) Port compris

ANNONCES D'ASSOCIATIONS AMIES

Francophonie des Anciens Combattants et Descendants (FACED)

C'est le nom d'une nouvelle association, émanation de la grande association « Le Français en partage ».

Toutes les deux sont animées par le Chef de Bataillon Robert Seaumaire, 67 rue Émile Duployé, 92130, Issy les Moulineaux, Tél. : 01 46 42 74 36.

Son but est de participer au rayonnement de la langue française, et donc de la France, en procurant des livres aux anciens combattants de l'Union Française et à leurs familles.

Elle collabore déjà avec la Section de l'ANAI du Rhône pour des envois au Cambodge.

Association Francophone d'Entraide et de Promotion des Sciences de la Vie (AFEPS)

Cofondée par le Médecin en Chef des Armées Pierre Nguyễn, Vice-Président national de l'ANAI, 22 rue du Général Hum-

bert, 78120 Rambouillet, Tél. : 01 34 83 11 78, cette association s'est orientée initialement vers les soins médicaux et pharmaceutiques aux anciens militaires vietnamiens de l'armée française.

En effet, si nous avons réussi à faire décrystalliser les pensions d'invalidité, les soins gratuits aux invalides n'existent pas au Viêt Nam.

Parallèlement, l'AFEPS a ouvert plusieurs domaines d'actions civiles :

- accueil et rééducation d'enfants handicapés dans un village montagnard et dans l'île de Bentré,
- parrainage de jeunes filles dans la plaine des Joncs (200 euros par an adressés à une religieuse),
- formation de plongeurs-secouristes au Centre Viêt Nam.

AVIS DE RECHERCHE

M. Julien STOURM-HOFFMANN, 7 rue des Prés, 57510 Richelung, recherche toute personne ayant connu son père, le Caporal Julien STOURM, de la 5^e Compagnie du 2^e Régiment Mixte du Cambodge, tué le 9 février 1953 en défendant le poste de Soc Noc (Cambodge).

M. Gérard MULLER, Moulin Sainte-Marie, 32390 Montes-truc sur Gers, recherche toute personne ayant connu le Lieutenant pilote Eugène MULLER à Biên Hoa de 1945 à 1947 ou à Sam Neua de 1947 à 1949.

Mme Gilberte BERGEON, Les Petits Voiliers III, Quai Meynier, 34280 Carnon Plage, recherche toute personne ayant connu le Soldat Georges COUMES, né en 1927 à Bône, parti en Indochine le 26 décembre 1946.

M. Claude-Jean BLANCHARD, Les Rivaux, 24750 Trélissac, recherche des renseignements sur les ambulancières Aline LEROUGE et Gilberte URBAIN.

Le Commandant Christian BARRAL-POIGNARD, 16 rue Léonard de Vinci, 47510 Foulayronnes, recherche des anciens du 3^e Escadron du 6^e Régiment de Spahis Marocains à Hué en 1953 : les Adjudants-Chefs MALARTIC, NAVOIZAT, les Maréchaux des Logis Chefs NICOLAS, CHAMBARD, RAGOT, les Maréchaux des Logis KRIKA, SEQUER, LEVEQUE, CARTERON, LIGIER, LOUVIOT, MÉRY, PÉNINON.

M. Jean ESPARBET, 48 avenue de Gascogne, 32730 Ville-comtal sur Arros, recherche le Lieutenant Jesson, son chef de section au 23^e RIC au Tonkin en 1947-1949.

Le Colonel François LEONARDI, 26 B rue Henri Simon, 78000 Versailles, cherche à identifier la personnalité dont il possède la photographie.

(Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945, Croix de la Vaillance, Million d'Eléphants, Mérite Thaï civil et militaire)



mimosa

HABILLE VOTRE MAISON
DE TOUT SON LINGE
☎ 04 66 80 30 44

16, rue Antonin Paris - 30250 SOMMIERES

Danièle et Denis SABATIER

membres de l'ANAI

Vous convient au

Restaurant gastronomique thaï
« Voyage au Siam »

60 rue St-Maur 75011 Paris

(Métro St-Maur ou St-Ambroise)

Tél. : 01 47 00 46 87

Ouvert tous les jours
sauf samedi midi et dimanche toute la journée.

Instruction du 4 février 2010 relative à la dispersion des cendres d'anciens combattants d'Indochine dans l'espace cinéraire civil du Mémorial de Fréjus (Var)

Un espace cinéraire ou « Jardin du souvenir » destiné à la dispersion des cendres des anciens combattants d'Indochine qui ont souhaité reposer auprès de leurs camarades morts pour la France a été créé sur une parcelle de terrain qui jouxte l'enceinte circulaire de la nécropole nationale de Fréjus.

La personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles adresse au directeur du « Pôle d'entretien des nécropoles nationales et des hauts lieux de mémoire », Cité administrative, rue du Chanoine Collin, BP 51055 – 57036 Metz cedex, sa demande accompagnée de l'état signalétique et des services de l'intéressé attestant sa qualité d'ancien combattant d'Indochine.

Après vérification, le directeur du Pôle autorise la dispersion des cendres et transmet sa décision au chef de secteur. Celui-ci vérifie que la date et l'heure choisies sont compatibles avec les contraintes du site (travaux, cérémonies...) et selon le cas, soit il propose une autre date ou un autre horaire au demandeur, soit il lui transmet l'accord du directeur du pôle, accompagné du formulaire de « déclaration de destination de cendres funéraires » prévu par la loi 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire.

A réception de ces documents, le demandeur remplit le formulaire précité et l'adresse à la Mairie de Fréjus pour autorisation municipale. Au reçu de celle-ci il peut procéder à la dispersion des cendres.

Une voix pour les chasseurs hmongs en Amérique

Sur les ondes peu fréquentées d'une radio du nord de la Californie, Yia Yang conseille à ses auditeurs d'être toujours attentifs à leurs armes à feu. Cet immigré hmong de 50 ans anime sur Kjay 1430-AM une émission régulière consacrée à tous les aspects de la chasse. La station dessert l'une des plus importantes populations hmongs du pays. Pour elle, le lien entre chasse et survie est encore tangible. « Au Laos, les animaux sauvages représentaient notre principale source de nourriture », explique Yia Yang, A Sacramento, ville qui compte plus de 16 000 résidents hmongs, il est concessionnaire automobile.

Il explique que la chasse lui rappelle la nature sauvage de son pays natal, où son frère aîné, un soldat entraîné par la CIA, lui a appris à tirer dans les arbres sur des créatures semblables à des rats laveurs. Pendant la guerre du Vietnam, la CIA a secrètement formé les Hmongs à combattre l'avènement du régime communiste au Laos. Après le conflit, de nombreux membres de l'ethnie ont fui vers les camps de réfugiés de Thaïlande. De là, plus de 200 000 d'entre eux ont émigré vers les États-Unis, s'installant surtout dans la vallée centrale de la Californie, au Minnesota et au Wisconsin.

« Au Laos, le rôle traditionnel des hommes était surtout de fournir de la

viande », indique Paul Hillmer, professeur d'histoire et directeur du Hmong Oral History Project à l'université Concordia de St-Paul, dans le Minnesota. « Pour eux, l'adaptation à ce pays a consisté à s'habituer à la délimitation des propriétés privées, aux permis de chasse, règlements, etc.. »

C'est pourquoi Yia Yang répond patiemment à un flux constant de questions de la part d'auditeurs qui appellent de toute la vallée de Sacramento. Les interrogations vont du banal – « Ai-je besoin d'un permis spécial pour chasser le chevreuil avec un arc ? » (Non, mais il faut avoir un permis de chasse et s'acquitter d'une taxe spéciale) – à l'exotique – « Comment doit-on livrer au département de la chasse et de la pêche la tête d'un ours noir tué, comme l'exige la loi ? » (Présentez le crâne – même endommagé – à un bureau ou un agent du département dans les dix jours qui suivent la mise à mort de la bête).

Les fonctionnaires sont reconnaissants au Laotien d'avoir expliqué les principes de base de la chasse à une population qui se méfie parfois des autorités. Le Capitaine Roy Griffith, qui dirige le programme de formation du département de la chasse et de la pêche et a été invité dans l'émission de radio, pense que Yia Yang rend « un très grand service à l'Etat ».

Les organismes officiels qui supervisent ces activités dans le Minnesota et le Wisconsin ont embauché des employés parlant hmong comme ambassadeurs culturels auprès de la population laotienne.

En Californie, environ 850 instructeurs bénévoles, dont Yia Yang, dispensent une formation de 10 heures à la chasse et à la sécurité des armes à feu, requise pour toute personne souhaitant obtenir un permis de chasse. La liste d'attente pour son prochain cours compte déjà plus de trente personnes.

Kjay 1430-AM émet depuis un mobil-home délabré près du fleuve Sacramento, dans la partie ouest de la ville. La radio joue une programmation hmong au cours de la journée, avec des segments d'une heure dédiés à la musique traditionnelle et aux actualités internationales de l'ethnie. En hiver, quand la chasse à l'ours et au chevreuil est fermée, l'émission est programmée moins souvent, mais Yia Yang prend parfois le micro pour parler de la chasse aux cochons sauvages, aux canards et aux écureuils. « Les gens appellent la radio pour me demander : « Combien d'écureuils puis-je ramener à la maison ? ». Je leur réponds : « Quatre. Avec beaucoup de piments forts, ça fait une soupe très populaire ».

Malia Wollan (The New-York Times, diffusé par le Figaro du 19 février 2010)

Pour ouvrir l'année du Tigre ÔNG COP

L'Indochinois a toujours du tigre une grande frayeur, mais il s'y mêle beaucoup de respect. C'est un grand seigneur voisin, puissant et terrible, dont il ne veut pas s'attirer la colère. Il ne parle de lui qu'avec déférence, il ne dit pas « un tigre » (cop), mais « Monsieur le Tigre » (Ông Cop).

Dans ce village les habitants vivaient, depuis une année ou deux, dans une parfaite quiétude, n'entendant pas parler des tigres de la forêt et de la brousse voisines. Ils ne dépassaient pas, il est vrai, les limites de leurs cultures, rentraient chez eux dès que le soleil s'abaissait sur l'horizon. Les tigres, de leur côté, montraient une égale réserve ; on ne les voyait pas durant le jour ; ils n'entraient jamais la nuit dans le village ou n'y laissaient aucune trace de leur passage. Tout allait donc pour le mieux, lorsque, soudain, les choses changèrent de face. Un beau matin on apprit qu'un cochon avait été enlevé, pendant la nuit, de la cour de son propriétaire ; les voisins avaient entendu des cris perçants et vite étouffés. Le lendemain, c'était un autre cochon, le jour suivant une chèvre, puis un chien ; chaque nuit un animal était enlevé, dévoré par le tigre. Tous les habitants veillaient, regardant par les interstices de leurs maisons closes. Beaucoup d'entre eux avaient vu le malfaiteur.

Que faire ? Monsieur Tigre se comportait vraiment mal envers des voisins qui ne le gênaient pas, qui étaient, du reste, pleins de respect et de déférence pour lui. Les Notables tinrent conseil, et comme ils ne trouvaient aucun moyen d'amener le tigre à de meilleurs sentiments, que celui-ci continuait ses déprédations, ils firent appel aux lumières du fonctionnaire annamite le plus voisin, le chef de canton.

Le fonctionnaire accourut, entendit les doléances de chacun, constata les pertes et délibéra longuement avec les Notables. Homme prudent, il se prononça pour les moyens pacifiques. Si on tentait d'user de violence, si on tuait même l'adversaire, ce qui n'était pas aisé, pouvait-on dire que les choses s'arrêteraient là ? Il y avait bien d'autres tigres dans la forêt prochaine, et la victime n'aurait pas de vengeurs ?

La perspective de la lutte effraya tout le monde ; les solutions violentes furent écartées. Il fallait composer avec le tigre, entrer en arrangement. Les projets affluaient, repoussés les uns après les autres. Un des avis sur lequel les Notables discutèrent longuement consistait à se libérer par une forte rançon ; on offrirait au tigre quatre ou cinq cochons et il comprendrait qu'on avait fait un tel sacrifice pour s'affranchir du tribut quotidien. La combinaison parut hasardeuse ; rien ne permettait de croire que le tigre accepterait ; il tuerait tous les animaux mis à sa portée, s'il ne les mangeait pas tous, et pourrait bien

revenir le lendemain. Alors quel bénéfice aurait-on obtenu ?

Le chef de canton cherchait, lui aussi, une solution ; il interrogeait :

- Le village n'avait pas eu à se plaindre des tigres depuis deux ou trois années, mais avant ?...

Avant, c'était une guerre intermittente, mais c'était la guerre. L'un des Notables rappela que, dix ans plus tôt, son oncle avait été dévoré dans son champ alors que le soleil n'avait pas encore disparu. Un autre, très vieux, dressa la liste des morts d'hommes et d'animaux dont il avait eu connaissance pendant plus d'un demi-siècle. Elles s'étaient peu à peu espacées, pour aboutir à la longue période de tranquillité qu'on venait de traverser.

Tout le monde se trouvait avoir vu le tigre d'autrefois et le tigre du moment, et tout le monde affirmait qu'il y avait identité d'individu.

On rappela que lorsqu'il venait fréquemment, dans les années antérieures, faire ses désastreuses visites, on était entré en composition avec lui ; on lui avait rendu des honneurs à la pagode. Il s'en était trouvé touché et satisfait, et s'était, par la suite, conduit en bon voisin.

Le chef de canton déclara que le tigre revenait parce qu'on avait cessé de l'honorer ; il n'était pas content de cet oubli et il se vengeait.

- Oui ! Oui ! C'est cela, dirent les Notables ; mais que faut-il faire ?

- Rendre au tigre de nouveaux honneurs, des honneurs sérieux et durables.

On médita, on fit les propositions les plus diverses. Enfin une idée géniale surgit :

- Si nous le nommions Notable ?

Un instant de stupeur accueillit cette proposition inattendue. Puis on se remit ; c'était l'honneur le plus grand qu'on pût faire à un personnage ; il était permanent... Le tigre en serait certainement flatté ; il devrait protéger le village et non plus le piller. Tous, successivement, adoptèrent la proposition.

Le chef de canton intervint :

- Vous êtes maîtres de le faire ; et d'ailleurs, je vous approuve. Mais encore faut-il que le tigre accepte, qu'il s'engage à cesser ses déprédations nocturnes. Il faut le lui demander.

Un silence embarrassé accueillit cette idée. Personne ne se souciait d'entrer en conversation avec le tigre.

- Comment lui parler ? dirent quelques-uns avec embarras.

- Vous lui écrirez.

On respira. C'était bien ce qu'il fallait faire. Le chef de canton était décidément un fonctionnaire remarquable, digne de devenir un grand mandarin. Séance tenante, on rédigea la lettre au tigre, en caractères chinois comme il convenait pour un hôte des forêts d'Extrême-Orient. Elle était digne et touchante !

« Monsieur le Tigre,

« Nous avons souffert, en ces derniers temps, des prélèvements que vous avez cru devoir faire sur nos animaux domestiques, qui constituent toute notre richesse. Nous sommes très malheureux.

« Nous avons réfléchi. Vos rigueurs ont un motif ; c'est certainement parce que nous n'avons pas continué à vous rendre les honneurs que nous vous rendions ils y a deux ans, et qui vous sont dus ; c'est que vous êtes irrité. Cela s'explique, et nous vous demandons pardon.

« Afin de bien vous prouver en quelles estime et considération nous tenons votre personne, et afin de calmer votre courroux et de préserver notre bien, nous avons résolu de vous nommer Notable de la commune. C'est le plus grand honneur que nous puissions accorder. Nous espérons que vous voudrez bien l'agréer. S'il en est ainsi, veuillez nous faire connaître votre acceptation en marquant d'un trait de votre griffe le pied de l'arbre au tronc duquel nous attachons cette feuille... ».

La lettre fut fixée, à portée de la vue du tigre, sur l'écorce d'un gros arbre, un banian, qui existait à l'entrée du village. Le lendemain matin, les Notables allèrent en corps voir l'arbre. Ils n'eurent pas de peine de découvrir, au pied, une écorchure ; c'était évidemment la réponse affirmative du tigre. Il acceptait la proposition qui lui était faite. Sans plus tarder, le conseil se réunit et le tigre fut élu Notable.

Quatre ou cinq jours après, le chef du canton venait trouver l'administrateur français au chef-lieu de la province, au Cap Saint-Jacques. Il lui apporta la lettre des Notables, que le tigre avait lue et approuvée, et lui conta avec fierté toute l'histoire. Le tigre n'avait plus reparu dans le village pendant les dernières nuits qui avaient suivi le pacte, et les habitants, comme les chèvres, les cochons et les chiens, avaient pu dormir en paix.

**Extrait des Mémoires de Paul Doumer
Gouverneur Général de l'Indochine,
1897-1902**

Champa, Fleur du pays Lao

Fleur de frangipanier, ô fleur de mon enfance,
Calice parfumé des plus tendres odeurs.
Les rêves de la fille aux yeux noirs et qui pense
A tes triomphantes blancheurs !

O fleur, te souviens-tu d'un soir où, palpitante,
Nang Kham-La recherchait ses premières amours ?
La lune sur les flots promenait, éclatante
Dans son manteau d'argent, et l'onde étincelante
S'enfuyait, hélas ! Pour toujours !

Champa, te souviens-tu d'un soir où, sur la mousse,
Tes pétales mouraient dans un moelleux linceul ?
Et des bords du Mékong où, telle une voix douce,
Le Khène harmonieux frémissant dans la brousse
Chantait le regret d'être seul ?

Champa, te souviens-tu d'un soir où, gracieuses,
Les Phousao dansaient aux rythmes les plus fous ?
Les vases cerclés d'or, dans leurs mains généreuses.
Répandaient leurs trésors, et les mères heureuses
Priaient dans le sim à genoux !

Quand le souffle du vent capricieux te transporte,
Par delà les forêts, les fleuves et les mers,
Jusqu'aux pieds de celui qui songe sur la porte,
L'espoir renaît soudain, l'âme qu'on croyait morte
Domine les destins amers !

O fleur, ô don précieux, refuge de symboles,
Toi qui parles d'amour aux filles, de retour
A l'exilé ; toi qui vis dans les paraboles,
Toi qui fournis au Vat les humaines oboles,
Toi qui meurs et nais chaque jour ;

Depuis quand règnes-tu sur cette terre ancienne ?
O vision du passé ! Promesse d'avenir !
Fleur que chérit toujours la nation laotienne,
Car ta corolle, telle un temple, est la gardienne
De l'antique et pur souvenir !

Nginn-Tissot

*Nang Kham-La : Mademoiselle Or, la cadette
Sim : temple d'idoles bouddhique.
Vat : pagode*

(Extrait de « Parole d'ancêtre viêt » de Patrick Kersalé et Nguyễn Văn Su)

LE GÉNIE RECONNAISSANT

Ce grand militaire d'aspect farouche, toujours flanqué de son fusil, était en réalité un piètre tireur. De fait, il n'avait encore jamais réussi à faire mouche sur la cible d'entraînement secrètement posée dans son jardin.

Survint la guerre. Ses troupes se débandèrent à la première escarmouche, mandarin en tête. Cerné de près et sur le point de s'évanouir, il vit surgir du néant un génie qui l'emporta dans

la forêt, au nez et à la barbe de ses poursuivants. Dès qu'il se sentit en sécurité, le mandarin se hâta de se jeter aux pieds de son sauveur :

- Ô bonté incarnée ! dit-il. Qui êtes-vous pour me tirer de ce mauvais pas ?

Le génie regarda d'un œil attendri son interlocuteur et dit :
- Je te devais bien ça, c'est moi le génie de ta cible !

A L'ORIGINE DU BÁNH GIÂY ET DU BÁNH CHUNG

Dans des temps très anciens régnait sur le pays le sixième roi Hùng. Devenu vieux, il voulut trouver un successeur. Ses nombreuses femmes lui avaient donné vingt-deux fils, tous dans la force de l'âge. Il pensa : « Mes enfants sont tous plus talentueux les uns que les autres. Aussi faudra-t-il faire une judicieuse sélection, et surtout que cela ne donne pas lieu à des disputes entre eux ». A cette fin et sur les conseils d'un proche mandarin, il décida de les faire concourir. Il leur dit :

- Mes jours sont comptés et je cherche un successeur parmi vous. Allez préparer un mets précieux pour l'offrir à nos ancêtres. Celui qui m'aura apporté le mets le meilleur et le plus étonnant montera sur le trône !

Les princes rivalisèrent d'ardeur pour satisfaire au mieux le roi. Les uns s'en allèrent dans la jungle, les autres sur la mer, chacun s'efforçant de trouver le mets le plus précieux et le plus rare.

Parmi les vingt-deux princes, Liêu était le dix-huitième. Il avait perdu sa mère depuis sa plus tendre enfance et vivait seul, sans conseiller ni serviteur. Personne n'était là pour l'aider à trouver ce mets. A trois jours du concours, il ne parvenait toujours pas à imaginer de recette. Une nuit, étendu sur son lit, une main appuyée sur ses tempes, il essaya de se remémorer les bons mets qu'il avait autrefois goûtés au cours des nombreux festins. Perdu dans ses réflexions, il s'assoupit. Dans un état de demi-sommeil, il se vit au milieu de ses frères en train de préparer les mets. Il ne savait pas encore par où commencer lorsqu'une déesse descendit du ciel et lui dit : « Rien n'est plus immense que le Ciel et la Terre, rien n'est plus précieux que le riz. Faisons deux pains. Lavez-moi ce riz gluant (1) et allez me chercher des haricots verts ». Elle sortit de son sac de larges feuilles d'un vert tendre. Tout en façonnant un pain, elle expliqua : « Ce bánh chung symbolise la Terre. Comme elle, il est de forme carrée (2) et prend la couleur verte des plantes, des rizières et des forêts. Il doit être bourré de viande de porc et de haricots qui représentent la faune et la flore terrestres ». Ensuite, elle fit cuire le riz à la vapeur, le pila et en façonna un bánh giây de couleur blanche qui rappelait, par sa forme, la voûte céleste. A son réveil, le prince Liêu suivit à la lettre les recommandations de la déesse qu'il avait vue en songe.

Le concours eut lieu le jour de l'an. Les vingt-deux princes se présentèrent à la capitale Phong Châu avec les mets qu'ils avaient préparés. Les gens affluaient de toutes parts pour assister à ce Têt (3) sans précédent, en ouverture duquel un concours gastronomique devait décider du sort des princes. Au lever du soleil, le roi arriva en grande pompe. Dans une débauche de couleurs et de sons, il commença par rendre hommage à ses

ancêtres. On attendait avec impatience la délibération du jury du concours. Le moment arriva enfin. Au milieu des succulents et exotiques rouleaux de paon, pâté de phénix, pattes d'ourson ou foie de rhinocéros, les rustiques bánh giây et bánh chung du prince Liêu faisaient piètre figure. Mais lorsque les examinateurs les eurent dégustés, ils ne purent retenir un « Oh » admiratif. L'un d'eux s'exclama :

- Faits à partir des denrées de consommation courante, ces pains ont une saveur toute particulière.

Le roi trouva leur forme très originale. Il fit alors venir le prince Liêu auprès de lui pour s'enquérir de la recette. Celui-ci relata toute la vérité, y compris les recommandations de la déesse qu'il avait vue en songe.

Dans l'après-midi, le roi Hùng annonça solennellement le résultat du concours :

- Les bánh giây et bánh chung remportent le prix !

Il leva les pains à la hauteur de son front et donna les raisons de son choix :

- Ils sont aussi bons que précieux car ils expriment la piété du fils qui vénère ses parents comme le Ciel et la Terre, et ils renferment un profond amour du sol natal. De plus, leur préparation n'est point compliquée car ils sont fabriqués avec les perles que chacun d'entre nous peut produire. Il faut être vraiment ingénieux pour trouver une telle recette.

Depuis, à l'occasion du Têt, la population confectionne des bánh giây et bánh chung en offrande à l'autel des ancêtres.

Le prince Liêu monta sur le trône sous le titre de Tiêt Liêu Vương. Il fut le septième roi Hùng.

(1) La graine de riz gluant contient beaucoup de gluten et de dextrine. Crue, elle est blanche comme la craie ; cuite, elle est transparente et collante. Le riz gluant est cuit à la vapeur ou sert à confectionner des gâteaux et de l'alcool.

(2) Les anciens supposaient que la terre était carrée et que le ciel était rond.

(3) Nouvel An vietnamien, fête la plus importante de l'année. Il dure du vingt-troisième jour du douzième mois lunaire au septième jour de la première lune. On fait, à cette occasion, divers sacrifices et rituels : sacrifice aux divinités du foyer (cùng ông Táo) se rendant au Ciel pour faire le rapport sur l'état de la famille au cours de l'année écoulée, installation du mât du Têt (longue tige de bambou plantée dans la cour de la maison communale, de la pagode ou de la maison familiale, au sommet de laquelle sont attachés une touffe de feuilles d'ananas, un cercle de bambou auquel sont suspendus des plaques sonores en terre cuite, des lampions, des oriflammes) pour chasser les mauvais esprits, échange de vœux entre les membres de la famille, entre amis et voisins, culte des ancêtres, confection de pains bánh chung, bánh têt, composition d'un plateau de cinq fruits pour l'autel des ancêtres...

NÉCROLOGIE



Le Colonel Albert LENOIR est mort à Paris le 30 décembre 2009. Après avoir participé à toutes les guerres de 1939 à 1959 sans interruption, il était commandeur de la Légion d'Honneur, titulaire de 18 titres de guerre.

L'ANAI était honorée de sa présence au conseil d'administration national.

Il a été enterré à Bourg-en-Bresse le 7 janvier 2010.



Le Président Michel CHANU est mort à Compiègne le 19 janvier 2010. Il était administrateur national de l'ANAI, président de la Section de l'Oise, chevalier de l'Ordre National du Mérite.

C'est lui qui avait fondé la Section en 1987. Très attaché à la mémoire, en 1990 il avait fait placer en position centrale au cimetière de Compiègne le monument érigé au 19^e siècle en souvenir des expéditions d'Indochine.

Dès 1987 il avait constitué une exposition photographique mobile, qu'il déployait à travers la France avec l'aide de sa femme et qu'il commentait à un public nombreux et varié. Il y présentait l'Indochine, non seulement la guerre, mais aussi l'œuvre civile de la France avant 1940 et l'action humanitaire de l'ANAI depuis 1990.

Il a été enterré le 23 janvier 2010 à Attichy, ville dont il avait été Maire.

SECTION DE L'AIN

Président :

M. Charles ALLIGROS
Lavanchette
01260 LOCHIEU

Le 28 novembre la Section était invitée par le Médecin en Chef Christian Léonce commandant le 3^e Régiment Médical de La Valbonne à une cérémonie à Meximieux. Cette cérémonie d'un très haut niveau était dédiée aux Anciens d'Indochine avec dépôt d'une gerbe sur une stèle construite à cet effet. Deux fanfares étaient présentes et ont accompagné le défilé de deux Régiments dans les rues de Meximieux.

Une présentation du nouveau matériel médical et des engins pour l'évacuation des blessés a été effectuée par des officiers et sous-officiers qui faisaient visiter les stands et donnaient des explications sur les nouvelles techniques.

Le Président était accompagné de la Vice-présidente, du Porte-drapeau M. Marcel Reybillet, ancien parachutiste, chevalier de la Légion d'Honneur et de plusieurs camarades de la Section.

SECTION DE L'AUBE

Président : Commandant

Guy LETROUT
17, rue Jules-Ferry
10400 NOGENT SUR SEINE

Nous avons accompagné trois de nos amis à leur dernière demeure : Marcel Lossie, Pierre Jancenelle, Julien Vuong.

L'assemblée générale de la Section se tiendra à Troyes le 9 octobre.

SECTION DU BÉARN

Président :

M. Paul BURG AU
5, rue Guynemer
64230 LESC AR

8 janvier, à Pau, traditionnelle galette des rois.

2 février, à Lescar, assemblée générale, en présence du Maire M. Laine, du Directeur de l'ONAC M. Vergez, du Lieutenant-Colonel Huvet représentant le Général Delort-Laval D.M.D, des Présidents de l'ANAI des Landes, le Commandant Drouet, de l'UDAC, M. Caillabet et de l'association Vandenberghe, le Colonel Grintchenko.

Après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes (soixante-quinze) et remercié M. Laine de nous accueillir dans le centre d'animation et de rencontre de sa ville, le Président demanda une minute de silence à la mémoire de nos deux amis disparus en 2009 : Mme Ginette Boudard ancienne ambulancière en Indochine, et M. Henri Decelle, notre plus vieil adhérent âgé de quatre-vingt-dix-sept ans.

Dans son rapport d'activité le Secrétaire Pierre-Jean Gradit signala la légère baisse des effectifs : au 31 décembre dernier, il y avait 166 adhérents contre 171 l'année précédente. Il retraça notre présence à douze cérémonies patriotiques. Félicitations et remerciements furent adressés à notre Porte-drapeau M. Grechez tandis que le Président lui remettait la médaille de l'ANAI. Le compte rendu financier présenté par la Trésorière Mme Bourgois fit apparaître un léger bonus de 162 euros alors qu'en 2008 il y avait un déficit de 142 euros. Elle signala qu'à fin janvier 75 % des adhérents avaient réglé leur cotisation 2010. Quitus a été donné à

Mme Bourgois par notre Vérificateur aux Comptes M. Delafoy. Pour le travail consciencieux qu'elle accomplit depuis vingt ans au sein de la section, le Vice-Président M. Péré lui remit la médaille de l'ANAI.

Le Président commenta la baisse des effectifs qui apparaît depuis deux ans. Fin 2003 nous étions 158. A ce jour malgré 57 adhésions il y a eu 32 décès, 23 démissions et 6 radiations pour non-paiement de cotisation, nous ne sommes que 8 de plus qu'en 2003, car 11 veuves ont décidé de rester adhérentes. En 2009 deux adhérents ont démissionné trouvant le taux de la cotisation trop élevé. En 2010 nous savons que trois adhérents seront radiés pour non-paiement de cotisation 2009. Après l'élection des administrateurs, le bureau reste inchangé.

Au cours de l'assemblée, le Président remit la médaille de l'ANAI à M. Vergez Directeur de l'ONAC pour les nombreux services rendus aux anciens combattants, aux veuves d'ancien combattant et aux anciens d'Indochine en particulier.

Dépôt de deux gerbes par le Maire M. Laine et le Président Burgau au monument aux morts de Lescar.

Repas regroupant 61 personnes à la Cidrerie TTIPIA.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Président :

M. Henri GARRIC
422, avenue Jean-Paul Coste
13100 AIX-EN-PROVENCE

Le 4 novembre nous sommes allés visiter la nouvelle salle d'histoire du Mémorial de Fréjus. Tous les participants ont été enchantés. Mais les défaillants ont obéré nos finances ; le car n'était pas rempli.

Le 6 décembre l'arbre de Noël des enfants indochinois nécessiteux a été soutenu financièrement par la Section.

Le 12 décembre à Aix en Provence et le 19 décembre à Marseille, notre ami Jean-Dominique Giacometti, docteur en histoire, a donné une conférence sur « l'invention du Pacifique et les politiques indochinoises de 1915 à 1935 ».

SECTION DE LA CHARENTE-MARITIME

Président : **M. Jean-Philippe HUC de VAUBERT**
29, cours Genêt
17100 SAINTES

Nous avons perdu notre Président d'honneur, le Général Royal. Une longue maladie l'a emmené : quelle tristesse !

Il avait accepté d'être le Président d'honneur de la Section depuis sa création. Ce Général était d'une modestie rare. Il participait à toutes nos activités. Il avait toujours la gentillesse de me remplacer, lorsque j'étais empêché.

Catholique exceptionnel, il donnait la communion, lisait les textes et même faisait la quête. Il me manquera toujours !

Nous avons un nouveau Trésorier : J.M. Gaucher a dû cesser ses fonctions, n'étant plus que rarement à Royan. Il a fait un travail remarquable avec Jacques Frugère, tout en m'aidant au secrétariat (nous n'avons plus de secrétaire depuis quatre ans). Par chance, Christian Schmitt a accepté de le remplacer.

Je tiens à remercier nos anciens qui réussissent à faire de nouveaux adhérents, dont des amis.

Nos repas-baguettes mensuels continuent. Le Têt a réuni à La Rochelle cinquante-six participants le 26 janvier, bravo à Serge Joussemet et Mme. Le 18 février, André Chabiron d a eu le même effectif pour le Têt à St-Jean-d'Angély.

Le 1^{er} avril notre assemblée générale à St-Georges de Didonne avec un orateur qui est déjà venu et qui a la grande gentillesse de faire beaucoup de kilomètres.

Nous n'oublions pas le Vietnam, nous avons réussi à envoyer des sommes importantes grâce à nos adhérents, au Lions Club et à des amis personnels. Ainsi nous avons pu aider la reconstruction de l'église demandée par le Colonel Tran Dinh Vy.

Joachim, le petit-fils d'un supplétif tué en 1953, est maintenant au Séminaire de Rennes, où il est très apprécié.

Nous n'avons plus de Porte-drapeau, nous avons reçu avec joie Gérard Ritty, c'est un

jeune, nous le remercions chaleureusement.

SECTION DE LA CORRÈZE

Président : **M. Jean JUGE**
La Faucherie
19210 LUBERSAC

Le repas annuel aura lieu à Varetz le 26 juin à midi.

SECTION DES CÔTES D'ARMOR

Président :

M. Jean LE CAM
88, rue de la République
22680 ÉTABLES-SUR-MER

La Section a tenu son assemblée générale le 22 novembre à Binic, dans un lieu touristique renommé, l'hôtel-restaurant le Vacancier. De nombreux adhérents, leurs familles et amis étaient présents. Le Président Le Cam accompagné du Vice-Président Michel Le Morvan ouvre la séance et remercie de cette présence. Une minute de silence est observée à la mémoire des morts de toutes les guerres, ceux de l'Indochine, et ceux de la Section pour l'année 2009 : Jean Le Guen, Louis-Marie Jousseau, Émile Pean, Lucien Ferrer, André Nivet, François Gelard.

Notre effectif est tombé à 67 adhérents. Il est donc indispensable de recruter et de remonter le moral des troupes.

La parole est donnée à notre dévouée Secrétaire-Trésorière-

Porte drapeau Marie-Joëlle Le Cam qui occupe ses fonctions depuis quinze ans (étoile d'argent de porte drapeau reçue le 11 novembre dernier) : comptes approuvés, quitus accordé, applaudissements de l'assemblée. Une ombre au tableau, le retrait de la fonction de porte-drapeau pour raison de santé de notre ami et adhérent fidèle Pierre Reux, qui a obtenu le diplôme d'honneur de l'ANAI ; nous le regrettons beaucoup et nous lui conservons toute notre amitié et notre respect.

Un vin d'honneur, au cours duquel Pierre Lemée, ancien de l'époque japonaise (1943), a reçu la médaille d'honneur de l'ANAI, puis un excellent repas dans une ambiance chaleureuse ont clôturé cet après-midi, sans oublier notre traditionnelle tombola animée par le Vice-Président, aidé de notre Secrétaire avec Jean Gresset et son épouse.

N'oublions pas de féliciter Mme Beurrier, épouse de notre adhérent Ange, nommée chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Nous déplorons le décès de Mme Cécile Omnès, épouse de notre adhérent Henri.

SECTION DU HAINAUT

Président :

M. Raymond FRANÇOIS
11, rue Jean-Baptiste Corot
59880 SAINT-SAULVE

Le 3 octobre, M. Albert Petyt, Contrôleur aux Comptes de la Section, a été décoré de la Médaille des Combattants de moins de vingt ans.

A l'occasion de la nouvelle année, la Section a assisté aux cérémonies traditionnelles des vœux organisées par les mairies et autres organismes civils et militaires. Elle était présente également le 30 octobre à la cérémonie du Souvenir des Guerres 14-18, 39-45 et TOE, le 12 novembre à l'inauguration du square « Préfet Erignac » à Valenciennes.

L'assemblée générale se tiendra le 28 mars à Marly.

Libraire
MICHÈLE DHENNEQUIN Amie de l'ANAI

LIVRES
et DOCUMENTS ANCIENS
ou EPUISÉS sur l'INDOCHINE

76, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS
Tél. (01) 42.22.18.53 - Fax (01) 45.44.08.79.

ACHAT VENTE

SECTION DE LA HAUTE-GARONNE
Président :
Colonel Maxime SCOT
46, rue des Crouzettes
31120 PORTET-SUR-GARONNE

A l'initiative du Maire, M. Solera, et du président des anciens combattants, M. Campels, la ville de Quint-Fonsegrives a organisé une « quinzaine indochinoise » du 1^{er} au 14 février. Installée salle de la Médiathèque, notre exposition a été inaugurée le 1^{er} février en présence de deux cents personnes, puis présentée au public et spécialement aux élèves des écoles du canton. Nous sommes très reconnaissants à M. le Maire de son initiative.

Le 3 février une conférence a réuni, en présence des Généraux Gêze, Loridon et Darcos, le Commandant Montagnon, historien, le Médecin-Colonel Michaud, ancien président régional de l'ANAPI, les Docteurs Vétillard, adjoint au Maire, et Cheneau, auteur d'un DVD sur Diên Biên Phu, M. Hô Dinh Doa, organiste, le Père Joseph Dao, ancien prisonnier du Viêt Minh, fondateur de l'Association toulousaine « Les Amis du Viêt Nam ».

Auparavant, le Colonel Scot avait rencontré l'Inspecteur d'Académie de la Haute-Garonne, qui s'était montré attentif à notre exposition et désireux d'intéresser les responsables scolaires à l'histoire de la France en Indochine. L'assemblée générale de la Section a clôturé l'exposition le 14 février. Projection du film de la cérémonie à la mémoire de l'Adjudant-Chef Sénése, oncle de notre ami Campels, honoré par l'Ecole de Gendarmerie de Châtellerauld comme parrain d'une promotion ; messe du souvenir des morts pour la France en Indochine, célébrée par l'Abbé Agnero en l'église Notre Dame de l'Annonciation ; défilé et cérémonie au monument aux morts avec l'harmonie municipale ; vin d'honneur offert par le Maire, repas asiatique ; tout fut un grand succès.

La Section a déploré la mort de sept adhérents en 2009 : Robert Blanchot, Michel Blot, Simone Carpentier, Jean-François Losquin, Guy Madaule, René Revue, Vong Chi Sang. Elle a accueilli douze nouveaux membres : Mmes Carole Khoudja, Artémisa Mariès, Éliane Torresin, Dominique Vilanova, Laure Vong, Monique Norguet, Colonels Claude Oudar, Georges Thiry, Commandant Robert Parlange, MM. Gérard Muller, Jean-Michel Guillemot, Philippe Vilanova.

Ana Carvajal-Michel, ancienne de l'Etat-Major de l'Armée de Terre, et Jean-Michel Guillemot, ancien aviateur, sont entrés au Bureau de la Section, ainsi que Juliette Cathala-Mirault qui remplacera Simone Carpentier pour expédier le courrier.

SECTION DES FLANDRES
Président :
Colonel Jules CAMUS
114, avenue Foch
59700 MARCQ en BAROEUL

Le 5 décembre, une délégation de notre Section, accompagnée du drapeau, était présente à Lille à la cérémonie d'hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord. Présidée par M. Bérard Préfet du Nord, en présence du Général Bauchet-Canonne Gouverneur Militaire de Lille, cette cérémonie a été rehaussée par la présence d'un détachement du 43^e RI, de sa musique ainsi que de cinquante-sept drapeaux d'associations patriotiques. Des allocutions furent prononcées par le Préfet ainsi que par M. Victor Blanquart Président départemental de l'UNC et membre de notre section. Un cocktail offert par le Préfet clôtura cette cérémonie.

Le 11 décembre, sur invitation du Préfet du Nord notre section a participé au grand débat sur l'identité nationale.

Le 13 décembre, nous étions présents à Armentières avec notre drapeau aux cérémonies

du souvenir indochinois organisées de main de maître par le Président Millecamps. Après le dépôt d'une gerbe et des baguettes d'encens traditionnelles au rond-point des anciens d'Indochine les participants se sont rendus, derrière la musique et vingt-deux drapeaux, au monument aux morts d'Armentières. Sur place a eu lieu l'appel des enfants d'Armentières morts pour la France en Indochine, suivi d'un dépôt de gerbes. Un pot d'amitié offert par la municipalité, au cours duquel M. Devroe, adjoint au Maire d'Armentières, et le Président Millecamps ont prononcé chacun une allocution fort émouvante, a clôturé cette cérémonie.

Le 28 janvier, nous avons assisté à Lambersart aux funérailles de M. Raphaël Bocarne, ancien combattant d'Indochine.

Le 31 janvier, le foyer social et culturel de La Bassée était comble (deux cents convives) pour fêter l'entrée dans l'année du Tigre. Cette fête du Têt organisée depuis maintenant six années par M. et Mme Tran et toute l'équipe de « Sourires du Viêt Nam » remporte un succès sans cesse croissant. Pendant que nous dégustions le repas de très grande qualité préparé par M. Tran et ses cuisiniers se déroulait sur scène un spectacle qui encore une fois a émerveillé les participants. Prestidigitation, défilé aux lampions, danse des fleurs, danse du printemps, présentation de l'école du cirque, démonstration de Taï Chi et surtout spectaculaire danse du Dragon nous ont permis de nous retremper dans l'atmosphère d'un pays qui est resté cher à nos cœurs. Nous remercions chaleureusement M. et Mme Tran et toute l'équipe de « Sourires du Viêt Nam » qui ont œuvré à la réussite de ce magnifique repas-spectacle. Il est bon de rappeler que les bénéfices réalisés sont destinés intégralement à des actions sociales au Viêt Nam, en particulier aux populations montagnardes de la région de Kontum.

SECTION DES LANDES
Président : Commandant
Jean-Yves DROUET
382, rue du Ruisseau
40000 MONT DE MARSAN

La Section a été endeuillée par les décès de M. René Duluc à Morcenx le 9 septembre et du Colonel Jean Norel le 12 septembre à Dax. Le Président et le drapeau entourés des membres du Comité ont accompagné nos camarades lors de leur ultime cérémonie d'adieu. La sortie d'automne a permis de réunir une quarantaine de participants pour visiter le musée national des Parachutistes de Pau. Ce musée consacre un stand à chaque théâtre d'opération et en particulier à la guerre d'Indochine, suscitant une intense émotion des visiteurs et la curiosité des néophytes. Un car, spécialement prévu, a effectué un circuit et permis aux personnes moins alertes de faire le déplacement.

SECTION DU LANGUEDOC
Président :
Colonel André GEYRES
164, rue Emile Gaboriau
34070 MONTPELLIER

Notre fête du nouvel an indochinois s'est déroulée le 7 mars à Castelnau le Lez : repas asiatique, danses indochinoises, animation musicale, bonne humeur.

Le 20 janvier au domaine de Grammont le Professeur Savelli a donné une conférence sur l'œuvre humanitaire de la France au Sahara par le Service de Santé des Armées de 1900 à 1976.

SECTION DE LA LOIRE
Président :
M. Robert CHAZELLE
40 bis, Rue Dorian
42700 FIRMINY

La Section est en deuil du Colonel de Gendarmerie Marie, Alphonse, René Favre survenu le 14 décembre dans sa 88^e année. En Indochine il avait servi dans l'armée vietnamienne naissante et était titulaire de la Croix de

la Vaillance. Avec M. Tixier, il fonda le Comité de Roanne en 1983. Puis il fut Président de la Section de 1993 à 2005.

Le Comité de St-Etienne déplore deux décès : Commandant Delmas et Mme Vanrobais. Les deux comités ont été présents, à St-Etienne comme à Roanne, aux cérémonies des 1^{er} et 11 novembre, ainsi que du 5 décembre. A signaler pour le Comité de St-Etienne un repas-baguettes, avec trente-quatre participants, après la réunion mensuelle du 29 octobre et pour le Comité de Roanne un repas amical qui a réuni quarante-huit participants le 7 novembre pour une choucroute remarquable au mess de la Gendarmerie de Roanne.

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Président :
M. Pierre VILAINE
5, rue Hector Berlioz
44300 NANTES

A l'initiative et sous l'autorité du Président du Conseil Général, deux réunions d'échanges portant sur la création d'un comité d'entente départemental des associations d'anciens combattants, ont eu lieu en janvier et septembre 2009. Pour l'instant rien ne bouge, mais il est certain qu'une maison du combattant serait la bienvenue.

Après la journée des Harkis, le 25 septembre, qui n'a pas attiré la foule pas plus que les Harkis, la commémoration du 5 décembre a été très suivie par les anciens combattants d'Algérie au mémorial érigé en 2008. Jusqu'à présent le drapeau de l'ANAI flottait parmi les autres à toutes les cérémonies patriotiques. Malheureusement le Porte-drapeau J.C. Saillant a démissionné pour raison de santé, et son remplacement s'avère bien difficile.

Sur proposition de Mme Bailache adjointe au Maire de Guérande, une rencontre a eu lieu le 9 décembre, entre Mme Eve-

lyne Pinthier, Directrice de l'ONAC de Loire-Atlantique, et trois représentants de l'ANAI, en vue de la présentation de l'exposition « La Guerre d'Indochine » en 2010.

Le 9 décembre, le Président a été reçu à la Mairie par M. Gérard Frappier, adjoint au Maire, chargé récemment des affaires militaires et des associations. La présentation de l'association a semblé intéresser et la rencontre fut des plus cordiales.

Jean-Charles Rolland, adhérent et ami, président départemental des Croix de Guerre et Valeur Militaire, vient d'être élu président départemental de l'UNC.

Nos deux galettes des Rois à Nantes et St-Brévin ont eu leur succès habituel.

Nous souhaitons la bienvenue parmi nous à Mme Maryse Eveillard qui est née à Saïgon et y a vécu ses sept premières années.

Nous regrettons la disparition de M. Pierre Thomas décédé le 25 décembre à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

SECTION DU PAYS BASQUE
Président :
M. Roger BERTHILLOT
1, allée des Criquets
64600 ANGLET

Nous avons assisté aux obsèques : le 6 novembre du Lt-Colonel Robert Garnier, âgé de 80 ans, le 7 novembre d'André Plane, ancien Enfant de Troupe d'Indochine et le 28 novembre de Robert Moranzais, âgé de 84 ans. Nous avons participé, avec drapeau, aux cérémonies suivantes : le 11 novembre à Anglet, Bayonne et Biarritz, commémoration de l'armistice de 1918, le 5 décembre à Bayonne, hommage national aux morts pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie. En 2009, nos deux drapeaux sont sortis vingt-neuf fois, dont huit fois en double.

Le dimanche 14 février, dans les salons du Novotel à Anglet, en présence de diverses personnalités dont M. Guy Defrance, représentant le Maire

d'Anglet, M. André Cazaux, Président de l'ULAC d'Anglet, le Lt-Colonel Gérard Mazoyer, Président de l'ACOR-64, se sont tenues : le matin, notre assemblée générale suivie d'un apéritif et d'un repas, l'après-midi, devant une nombreuse assistance, une conférence du Colonel Pierre Quatrepoint sur « Une cause méconnue de la guerre d'Indochine ». Un vin d'honneur a clôturé ces manifestations.

SECTION DU PUY DE DÔME
Président :
Colonel Jean GAUTHIER
103, boulevard Lafayette
63000 CLERMONT-FERRAND

Pendant les vacances de Noël, l'ONAC a déployé son exposition sur la guerre d'Indochine au musée de la Résistance à Chamalières.

SECTION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Président :
Colonel Désiré GNANOU
30, allée de Surcouf
66140 CANET-EN-ROUSSILLON

Le dimanche 10 janvier, soixante-dix adhérents étaient réunis au Foyer Moudat de Canet en Roussillon pour déguster la galette des Rois et participer au loto traditionnel dont le résultat sera versé à nos aides au Viêt Nam. M. Dupont adjoint au Maire souhaitait la bienvenue à l'assemblée.

Le 14 février, la Section se rassemblait au restaurant « Le Cap St-Jacques » au Mas Guérido, pour célébrer le début de l'année du Tigre. Les deux-cent-vingt participants assistaient d'abord à un spectacle de Dragons multicolores de l'école de Kung Fu de St-Estève, accompagné de roulements percuteurs de tambourins, d'éclatements de pétards, les acteurs étant applaudis, assaillis à l'issue, malgré une vive froidure, atténuée toutefois par un soleil éclatant.

Le Président ayant souhaité la bienvenue pour une heureuse année du Tigre, devant apporter bonheur, prospérité et longévité, notre Père Cesbron présentait à son tour les vœux en vietnamien.

Une tombola au profit de nos soutiens au Viêt Nam, tirée à la fin du repas, clôturait cette journée très chaude en amitié. Une nouvelle aide de 1 000 euros est envoyée à l'Abbé Nguyễn Manh Dong du village de Trung Hai (Province de Soc Trang) pour améliorer les conditions de vie des habitants et permettre la scolarité de dix étudiants.

Le Frère Hoang Gia Quang de Saïgon nous a informés des ravages causés par les typhons depuis Thanh Hoa jusqu'à Qui Nhon. Il a utilisé une partie des 1 000 euros envoyés par la Section au mois de juin, afin d'aider les populations de cette région les plus atteintes.

Nous ont quittés, M. Jacques Rompteaux le 14 novembre, M. Jean Casanova le 29 novembre et M. Bernard Pousset le 24 janvier.

SECTION DU RHÔNE
Président : M. Claude-Pierre FRANÇOIS
116, rue du Commandant Charcot
69005 LYON

A la mémoire de nos camarades morts pour la France en Indochine une messe a été célébrée le 16 octobre en la basilique de Fourvière : cérémonie grandiose, solennelle, pleine de ferveur et de recueillement, rehaussée par la participation des grandes orgues et des chœurs de la Basilique, quatre-vingt-treize drapeaux étaient là et la basilique était trop petite pour accueillir tous nos fidèles.

Nos retrouvailles d'automne eurent lieu le 20 novembre à Chaponost dans la banlieue ouest de Lyon, nous étions soixante-dix pour le déjeuner. Jean-Marc Durou, (fils de notre Secrétaire générale Monique Durou dont l'attachement et le dévouement à l'ANAI ne sont un secret pour personne), his-

torien et reporter photographe passionné des grands espaces globe-trotter infatigable, spécialiste du grand désert saharien nous a entraînés ce jour là sur les traces du Père de Foucauld, Théodore Monod, Edmond Bernus et tant d'autres grands aventuriers.

Nous avons avec bonheur enregistré la promotion au grade d'officier dans l'Ordre National du Mérite de notre adhérent et ami le Docteur Jacques Barthe par ailleurs Président des ADRCATM du Rhône, Président National de l'AFAC mais aussi Vice-Président de la FARAC. C'est M. Jacques Géraud Préfet de la Région Rhône-Alpes qui le 2 novembre dernier remettait cette distinction à notre ami.

SECTION DU VAL-DE-MARNE
Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE
1, rue André Maurois 94000 CRÉTEIL

Le Colonel Henri Cassan, officier de la Légion d'Honneur, est décédé le 16 décembre.

SECTION DU VAR
Président : Commandant Christian TAFFORIN
84, rue Améthyste 83600 FRÉJUS

Notre assemblée générale s'est tenue le 21 février à la maison de retraite des Médailleurs Militaires de Hyères en présence de notre Président national, le Général Guy Simon. Elle a débuté par une courte cérémonie devant la stèle du souvenir avec envoi des couleurs et dépôt d'une gerbe.

Certains adhérents n'ayant pas donné signe de vie depuis 2007, les effectifs de la section sont ramenés à soixante et une personnes. Vingt et une se sont fait représenter. Dix membres étaient présents à la réunion. Le Président a demandé que soit remise en ordre la question des cotisations. En effet, la revue trimestrielle mentionne le montant demandé par le siège. Dans les sections, l'habitude était d'envoyer deux tiers de ce

montant au siège et de conserver un tiers au fonctionnement de la section. Le siège ayant fait part de ses difficultés financières liées à la suppression de certaines subventions, il a été demandé au président national de nous indiquer quel serait le montant souhaitable de la part reversée au siège. Le Général Simon a indiqué un montant minimum de 19 euros. Il a donc été proposé d'envoyer désormais 20 euros au siège et demander 8 euros pour la section. Ce qui fait un montant de la cotisation annuelle de 28 euros. Cette proposition a été acceptée à main levée.

Le Président a ensuite demandé que soit pourvu le poste de trésorier actuellement vacant et dont il assume seul la fonction. Lors d'une assemblée précédente, il avait été retenu la candidature de M. Tenoux. L'assemblée confirme l'approbation de ce candidat, malheureusement absent de métropole en ce moment et avec lequel seront effectuées les démarches nécessaires dès son retour. De plus, il a été reconnu combien il était imprudent d'avoir une seule signature sur le compte. En conséquence, il a été proposé de confier également la signature à Mme Gérard, secrétaire de la section. Cette proposition a été approuvée. Il a été évoqué la question du porte-drapeau du grand drapeau de la section. Le drapeau a été confié à la garde de la Maison du Combattant de Toulon. Ce problème reste en suspens faute de volontaire pour assumer cette charge très contraignante. Heureusement, celui de la section à Fréjus. M. Y Wo M'Lo, reste ferme au poste. L'assemblée rend hommage à son dévouement et à l'effort certain que représentent la cinquantaine de manifestations patriotiques qui parsèment l'année.

Le Président national a fait alors le point de l'historique du mémorial de Fréjus dont la nouvelle salle pédagogique était inaugurée le même jour et

de l'importance qu'il avait pour le devoir de mémoire. Il a ensuite présenté un bref résumé de la carrière du Colonel Étienne qui se trouvait présent et qui vient de fêter ses cent ans. L'assemblée a présenté ses chaleureuses félicitations à celui qui fut son président pendant de longues années.

SECTION DE LA VENDÉE
Président :
M. Jean GANDOUIN
4, rue des Forges 85750 ANGLÈS

5 décembre, Commémoration de la guerre d'Algérie : dépôt de gerbes au monument aux morts de la Roche sur Yon, suivi d'une réception au Conseil Général de la Vendée.

14 février, Assemblée générale de la Section à Luçon. Dépôt de gerbe au monument aux morts. Repas du Têt avec cent-trente deux convives. Au cours de cette journée il a été demandé à M. le Maire de Luçon un rond-point ou une rue au nom des anciens d'Indochine

15 février, Dépôt de gerbe au monument aux morts, place Albert 1^{er} à la Roche sur Yon pour la prise de fonction du nouveau Préfet de la Vendée M. Jean-Jacques Brot, puis réception à la préfecture. Nous regrettons la disparition de nos camarades : le 28 décembre, M. François Gerbaud de La Jaudonnière, le 29 décembre, M. Jacques Houmeau d'Angles ; le 11 février, M. Roger Bossard de Fontenay Le Comte. Présence du drapeau de la Section et d'une délégation aux obsèques.

SECTION DE L'YONNE
Président : Commandant Charles LATROPETTE
10, impasse des Guenelles 89470 MONETEAU

Le 5 septembre, le Colonel Faurie Vice-Président de la Section remettait les insignes d'officier de la Légion d'Honneur à René Sergebi en présence de la famille du récipiendaire et du drapeau du

Comité. Le Président rappelait les services éminents de cet ancien enfant de troupe parti à dix-sept ans, quatre fois cité, amputé d'une main. Il était chevalier de la Légion d'Honneur depuis cinquante ans. **Le 16 septembre**, à l'église St-Pierre d'Auxerre a été célébré l'office religieux des obsèques du Colonel Doré ancien délégué militaire de l'Yonne ; l'éloge funèbre était prononcé par le Président Charles Latropette.

Le 21 octobre, en réunion des présidents de comité à Auxerre, les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité : L'état des finances de la section permet de maintenir la cotisation 2010 à 25 euros (dont 12,50 pour les veuves). Le siège percevra 19 euros ainsi que prévu. A l'étude : suppression des comités.

M. Eugène Chopin a reçu la croix du combattant volontaire d'Indochine et le diplôme de porte-drapeau.

Nous déplorons les décès de Mmes Jeannine Duplessis, Micheline Rollin et de MM. Raymond Bernard, Gérard Kaelin, Raymond Ladoué, Pierre Lemonnier, Christian Marboeuf, André Reymann. L'année 2010 a bien débuté : le 2 janvier, à l'hôtel de ville d'Avallon Marie Minard adhérente de l'ANAI a fêté ses cent ans entourée de ses filles et des membres du Comité d'Avallon organisateurs de cette fête. Médailles de la Ville, de l'ANAI, de l'UNC lui ont été remises. Veuve depuis 1988, elle avait eu la douleur de perdre son fils tombé en Indochine en 1950.

L'assemblée générale du Comité d'Auxerre s'est tenue à Monéteau le 20 janvier en présence d'une trentaine d'adhérents, du Délégué militaire départemental et du Directeur départemental de l'ONAC. La diminution des effectifs conduit à un effort de recrutement.

Le Comité de Maligny organisait sa galette des rois à cette même date.

L'assemblée générale de la Section se tiendra à Avallon le dimanche 16 mai.

Gâteaux de Fêtes



Gâteaux pour la fête de la Lune



Le Jour du Dragon du Printemps, la Fête Claire et Brillante, le Jour du Bateau Dragon, le Jour du Cadeau du Ciel, la Septième Nuit Double, le Jour de la Cuisine des Dieux : autant de fêtes, parmi une multitude d'autres, que les Chinois célèbrent au fil des saisons. Deux d'entre elles sont particulièrement importantes.

La fête du Milieu de l'Automne, également appelée fête de la Lune d'Automne, célèbre l'époque des vendanges et salue le déclin du soleil. Il s'agit de remercier les dieux qui ont permis d'engranger des provisions à foison en prévision de l'hiver, mais aussi de dire adieu au soleil en espérant qu'il reviendra bientôt. C'est aussi le moment de l'année où la pleine lune est la plus lumineuse, le moment où, comme disent les Chinois, « la lune est parfaitement ronde ». Au cœur de cette célébration placée sous le signe de la famille, il y a bien sûr un repas, mais on récite aussi des poésies et l'on boit davantage de vin que de coutume. Dans l'idéal, c'est une fête que l'on célèbre dehors, le soir, de sorte que la lune figure en bonne place parmi les invités.

Melons et autres fruits ronds sont placés dehors, en hommage à la lune. Des haricots de soja jaunes sont offerts aux lapins, que les Chinois considèrent comme des créatures lunaires. Mais aucun gâteau n'atteint la popularité des gâteaux de la lune, reconnaissables à leur croûte de pâte légèrement dorée, farcis d'une purée de haricots rouges ou de graines de lotus. Ils peuvent être assez grands : une légende raconte que les rebelles han auraient caché leurs armes dans des gâteaux semblables avant leur révolte victorieuse contre les Mongols. Les gâteaux de la lune, ronds ou carrés et parfois préparés avec des jaunes d'œufs de cane salés, sont échangés comme cadeaux entre les parents et les amis pour se souhaiter un heureux automne et un hiver agréable.



Séchage du poisson